

Préface
Marc Dufumier

idées
reçues
et
propositions

Illustrations
F'Murrr

les éditions
utopia

AGRICULTURE NUTRITION



Mouvement Utopia

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Idées reçues
et propositions

Préface de **Marc Dufumier**

Dessins de **F'Murrr**

Collection Controverses

Sommaire

Préface <i>Marc Dufumier</i>	9
Introduction	21

PREMIÈRE PARTIE Dix-sept idées reçues

1. <i>Seule une agriculture industrielle permettra d'arrêter la malnutrition et de nourrir neuf milliards d'humains en 2050</i>	27
2. <i>L'agriculture spécialisée est la seule viable économiquement</i>	31
3. <i>Le libre-marché est la bonne manière de valoriser les terres</i>	35
4. <i>La PAC a permis de sauver l'agriculture française</i>	41
5. <i>Les organismes de contrôle indépendants nous garantissent la qualité sanitaire des produits alimentaires</i>	47
6. <i>En agriculture, on ne peut pas/plus se passer d'organismes génétiquement modifiés (OGM)</i>	50
7. <i>Les agriculteurs sont les principaux responsables de l'utilisation intensive des engrais chimiques et des pesticides</i>	53
8. <i>La distribution de la production alimentaire par les grandes surfaces permet de baisser le prix des produits pour le consommateur</i>	57

Les Éditions Utopia
61 boulevard Mortier 75020 PARIS
contact@editions-utopia.org
www.editions-utopia.org
www.mouvementutopia.org

Diffusion : CED
Distribution : Daudin

© Les Éditions Utopia, mai 2014

9. <i>L'expansion urbaine est inéluctable, il va falloir produire autant sur moins de terres</i>	60
10. <i>Entre le bio et le conventionnel, il y a l'agriculture raisonnée qui est la solution intermédiaire la plus réaliste</i>	63
11. <i>Les initiatives locales alternatives ne sont pas généralisables</i>	65
12. <i>Le poisson d'élevage est la solution aux problèmes de la pêche</i>	67
13. <i>L'alimentation bio n'est pas meilleure pour la santé que l'alimentation conventionnelle</i>	70
14. <i>Le bio, c'est pour les bobos. La plupart des Français n'a pas les moyens de manger bio</i>	74
15. <i>Manger « responsable » c'est se priver d'un des plaisirs essentiels de la vie</i>	77
16. <i>On a besoin de manger de la viande pour être en bonne santé.</i>	80
17. <i>Il faut manger des produits laitiers pour être en bonne santé</i>	83

DEUXIÈME PARTIE
Les 16 propositions d'Utopia

1. <i>Pour une souveraineté alimentaire</i>	89
2. <i>Relocalisation et circuits courts</i>	93
3. <i>Vers une réappropriation collective des terres paysannes</i>	96
4. <i>De l'exploitant agricole au paysan</i>	99
5. <i>Interdire l'appropriation du vivant et libérer les semences</i>	102

6. <i>L'eau, indispensable à l'agriculture, est un bien commun de l'humanité</i>	105
7. <i>Généraliser le bio de proximité dans les cantines</i>	108
8. <i>Lutter contre le gaspillage alimentaire de la production jusqu'à l'assiette</i>	111
9. <i>Pour une autre politique de l'élevage</i>	115
10. <i>Pour une autre politique de la pêche</i>	118
11. <i>Soutenir les lanceurs d'alerte et garantir l'indépendance et le financement public des organismes de contrôle</i>	121
12. <i>Intégrer le coût environnemental dans le prix des produits alimentaires</i>	123
13. <i>Étiquetage et traçabilité obligatoires des produits agroalimentaires sur l'ensemble de la filière</i>	125
14. <i>Réformer l'enseignement agricole et éduquer les citoyens</i>	128
15. <i>Garantir un débat démocratique au sein des instances où sont représentés les agriculteurs</i>	131
16. <i>Relancer les cultures de protéines végétales en Europe pour nourrir les animaux d'élevage</i>	133

Conclusion	137
Encadrés	139
Glossaire	149

Préface

Que d'idées reçues sur notre agriculture et notre alimentation ! Les unes sont le produit de croyances déjà très anciennes et ont toutes les apparences du « bon sens », bien que la science les ait déjà nuancées ou remises en cause depuis un certain temps. D'autres ont en revanche été fabriquées de toutes pièces et se révèlent purement et simplement mensongères ; elles n'en restent pas moins véhiculées délibérément par de puissants groupes semenciers, holdings agro-industriels et fabricants de pesticides. Décrypter ces principales idées reçues et en séparer le vrai du faux : tel est bien l'objet de ce nouveau livre d'Utopia.

Force nous est de reconnaître qu'il y avait urgence. Car les idées fausses sont légions et les enjeux considérables : il en va tout d'abord de notre santé, puisque celle-ci dépend étroitement de la qualité sanitaire et nutritionnelle de nos aliments. Mais cela concerne aussi bien sûr le devenir de notre environnement ; et nous avons de bonnes raisons de nous inquiéter au sujet des effets dommageables de notre agriculture « industrielle » : érosion accrue des sols, glissement de terrains, inondations soudaines des bourgs et villages de fond de vallées, effondrement de nombreuses nappes phréatiques, prolifération d'herbes adventices et d'insectes ravageurs résistant aux pesticides, pollution de l'air, des eaux et des sols, surmortalité des

abeilles et d'autres insectes pollinisateurs, émissions de gaz à effet de serre, etc.

Sans doute accepterions-nous plus facilement certains de ces inconvénients si nous avions la certitude que cette agriculture « productiviste » était la voie la moins coûteuse pour mettre fin à la faim et nourrir correctement et durablement l'humanité tout entière. Mais voilà bien une idée reçue totalement fautive ! Car à l'échelle mondiale, il y a déjà de la nourriture en quantité plus que nécessaire pour nourrir la population dans son ensemble sans aucune carence nutritionnelle. Le problème est que les classes sociales les plus démunies sont tout simplement trop pauvres pour pouvoir acheter ces disponibilités alimentaires existantes. Il en est ainsi des gens qui fréquentent les Restaurants du cœur, l'Armée du salut ou le Secours populaire, en France ; de même en est-il de nombreux Brésiliens entassés dans les bidonvilles, alors même que les céréales et le soja produits chez eux sont exportés vers l'Europe ou la Chine. Idem, bien sûr, dans les pays africains déficitaires en vivres : leurs exportations de café ou cacao ne leur permettent guère de dégager des revenus suffisants pour acheter une nourriture pourtant en excédent sur le marché international. Mais celle-ci est écoulée de préférence vers les marchés les plus solvables, à savoir : les consommateurs les plus fortunés qui gaspillent leurs achats alimentaires, les usines d'aliments du bétail destinés à nos cochons et volailles, et les fabricants d'éthanol et d'agro-diesel pour assouvir la soif de nos voitures et de nos avions.

Ce n'est donc pas une quelconque insuffisance de disponibilités alimentaires qui est la cause de la faim et de la malnutrition dans le monde. Ce sont bien l'insuffisance de pouvoir d'achat des plus pauvres et les inégalités de revenus à l'échelle mondiale qui en sont à l'origine. Et le paradoxe est que pour plus des deux tiers, les populations qui en souffrent au quotidien sont des paysans du Sud qui ne parviennent pas à dégager des revenus suffisants ; équipés d'un outillage exclusivement manuel, ils ne peuvent guère résister à la concurrence des produits importés en provenance des pays (dont la France) où prédomine une agriculture exagérément moto-mécanisée et chimisée. Quant au dernier tiers, il s'agit de gens qui ont été éliminés de la compétition et contraints de rejoindre les bidonvilles sans pour autant y trouver des emplois rémunérateurs. Produire mieux chez nous, quitte à diminuer légèrement nos surplus de poudre de lait, sucre, céréales et poulets bas de gamme, et quitte à moins exporter de produits tout venant vers le Sud, n'est donc pas un caprice de bourgeois bohêmes. C'est une impérieuse nécessité pour que les nations du Sud les plus déficitaires puissent assurer par elles-mêmes la sécurité de leurs approvisionnements en vivres en ayant reconquis une plus grande souveraineté alimentaire.

Une autre illusion décortiquée dans ce petit ouvrage : l'agriculture industrielle nous fournirait des produits de moins en moins coûteux ! Il convient de ne pas se laisser leurrer par cette trompeuse apparence. Les poulets pas chers nous coûtent en effet très cher : si leur

prix apparaît faible sur les rayons des supermarchés, il n'en reste pas moins vrai qu'il nous faut payer des impôts pour rendre potable les eaux polluées par les effluents des élevages intensifs, retirer les algues vertes du littoral breton, verser des indemnités de chômage à ceux des éleveurs qui ont dû cesser leurs activités par manque de compétitivité, etc. À quoi s'ajoutent aussi les troubles occasionnés sur notre santé quand les poulets sont bourrés d'antibiotiques et de dioxine ! Autant de coûts indirects qui n'apparaissent pas dans les prix affichés et que les économistes appellent « externalités négatives ». Ces coûts cachés peuvent ne pas prendre une forme monétaire mais il nous faut quand même les payer d'une façon ou d'une autre : ainsi en est-il des méfaits occasionnés par notre exposition prolongée, même à faible dose, à ceux des pesticides qui sont des perturbateurs endocriniens. Nos enfants risquent de payer celle-ci par des maladies neurodégénératives (Parkinson, Alzheimer, etc.) et des cancers prématurés : une moindre espérance de vie en bonne santé que celle des générations antérieures !

Nous aurions tort aussi de croire que la « modernisation » de notre agriculture passe nécessairement par le machinisme et une motorisation toujours plus accentuée des techniques. Certes, pour produire à de moindres coûts apparents, notre agriculture motomécanisée n'a pas seulement contribué à accroître les rendements à l'hectare mais a été aussi à l'origine d'une augmentation encore bien plus rapide de la productivité du travail, avec l'emploi de machines auto-

motrices et de tracteurs de plus en plus puissants. Mais cet accroissement de la productivité s'est traduit surtout par l'augmentation de la taille des exploitations agricoles et par la diminution drastique du nombre des actifs agricoles, à l'origine d'un bien trop rapide exode rural. Ainsi en a-t-il été dans la céréaliculture où un agriculteur équipé d'un tracteur de plus de cent cinquante chevaux, d'une charrue deux fois douze socs réversibles et d'une moissonneuse-batteuse automotrice, peut à lui tout seul cultiver environ 200 hectares. De même en a-t-il été dans la production laitière où la traite mécanique a remplacé la traite manuelle depuis belle lurette. Et on s'apprête désormais à poursuivre cette moto-mécanisation de l'élevage laitier avec les robots de traite. On envisage même l'installation d'une ferme à 1 000 vaches en Picardie dans laquelle le lait ne serait plus qu'un coproduit du méthane. Mais ne nous faisons pas d'illusions : cette forme de « modernisation » ne permettra pas de produire plus de lait en France ; elle contribuera surtout à éliminer plus vite de la compétition les producteurs laitiers bretons les moins performants.

Il ne s'agit pas pour autant de stigmatiser nos paysans qui n'ont fait bien souvent que ce que les agro-industries et la grande distribution leur avaient demandé, avec les seuls matériels génétiques à leur disposition : variétés de plantes inscrites au catalogue du Groupement National interprofessionnel des Semences (GNIS), poussins et canetons livrés par les entreprises agro-industrielles intégratrices, etc. Leurs « choix » ont

été largement conditionnés par la Politique agricole commune (PAC) et les incitations de notre Ministère de l'agriculture, avec l'espoir de produire à moindre coût et de conquérir de nouvelles parts de marché. Mais pour amortir leurs coûteux investissements en infrastructures et en gros matériels, et rembourser au plus vite les sommes empruntées, ils ont été bien souvent incités à ne pratiquer que les systèmes de culture ou d'élevage pour lesquels ces lourds investissements avaient été réalisés. D'où la spécialisation régionale exagérée de notre agriculture française: trop d'animaux en espaces confinés et des effluents d'élevage en excès en Bretagne; troupeaux bien trop peu nombreux et absence de fumier dans le Bassin parisien, monoculture viticole exagérément traitée aux fongicides dans le Languedoc, etc. Au prix, nous l'avons vu, d'incroyables coûts environnementaux!

Et même en termes strictement monétaires, comment la France des multiples petits terroirs pourrait-elle devenir compétitive avec des produits bas de gamme produits aussi à toujours plus grande échelle? Qui peut prétendre aujourd'hui que pour abreuver nos voitures d'éthanol, une betterave à sucre cultivée sous les nuages pourrait rivaliser avec la canne à sucre exposée au soleil dans les immenses latifundiums brésiliens? Comment imaginer que notre huile de colza puisse être compétitive avec l'huile de palme des grandes plantations du Sud-est asiatique? Qui peut croire un seul instant que de la poudre de lait bretonne puisse être vendue en Chine à un prix moindre que celle fournie

par la Nouvelle-Zélande voisine où l'herbe pousse encore en hiver du fait de la douceur de son climat? Sans les subventions à l'export de la PAC, comment les poulets de chair bretons nourris avec du maïs et du soja brésiliens auraient-ils pu être moins coûteux que les poulets brésiliens de même souche sur le marché mondial? Nos blés du Pays de Caux à peine panifiables exportés vers l'Algérie et l'Égypte pourraient-ils vraiment concurrencer les blés cultivés sur les tchernozioms ukrainien et roumain dans des exploitations de plus de mille hectares, si les exploitants normands ne bénéficiaient pas aujourd'hui des aides européennes versées à l'hectare? C'est dire que même du seul point de vue de notre balance commerciale extérieure, il nous faudra changer de politiques agricoles!

Et tel est bien l'intérêt majeur de cet ouvrage: ses auteurs ne se limitent pas à dénoncer nos idées reçues les plus erronées; ils formulent aussi très clairement des propositions concrètes de politiques agricoles pour promouvoir une agriculture paysanne alternative. Et le lecteur découvrira que bien d'autres formes de « modernisation » agricole sont envisageables dès aujourd'hui, pour nous livrer à tous une alimentation plus saine, générer des emplois agricoles plus nombreux et mieux rémunérés, et fournir de multiples services d'intérêt général, sans causer de dégâts environnementaux ni porter préjudice aux paysanneries du Sud.

Du point de vue strictement technique, il est parfaitement possible de mettre en œuvre sur le territoire

français des systèmes de production agricole intensément écologiques qui fassent l'usage le plus intensif possible des ressources naturelles renouvelables ou abondantes qui, une fois acquis les terrains pour ce faire, ne coûtent rien à la nation. À savoir principalement : l'énergie solaire pour fabriquer notre énergie alimentaire, via la photosynthèse des plantes ; le carbone du gaz carbonique (gaz à effet de serre) en excédent dans l'atmosphère pour la confection des hydrates de carbone (sucres, amidon, lipides, etc.) ; l'azote de l'air pour la synthèse des protéines ; les éléments minéraux (calcium, potassium, phosphore, oligoéléments, etc.) libérés tous les ans par l'altération des roches mères en sous-sol ; et ceux qui, déjà présents dans les couches arables, ne sont pas directement assimilables par les racines des plantes. Toutes ces ressources sont disponibles sur nos surfaces agricoles également disponibles, pour peu qu'on décide de ne pas les bitumer outrageusement. Aucune d'entre elles ne doit être importée. Et plus encore, la fixation biologique de l'azote de l'air par les légumineuses devrait nous épargner l'achat de soja et de tourteaux de soja transgénique en provenance des États-Unis, du Brésil et d'Argentine, et l'importation de gaz naturel pour la fabrication des engrais azotés de synthèse, tout en réduisant nos émissions de protoxyde d'azote (N_2O), très puissant gaz à effet de serre.

Économes en énergie fossile, ces techniques inspirées de l'agro-écologie sont savantes : il s'agit pour l'essentiel d'assurer une couverture végétale la plus totale

et la plus permanente possible de nos sols, de faire en sorte que les eaux de pluie ne ruissellent pas mais s'infiltrent au contraire en totalité dans les couches arables, d'enrichir le sol en humus pour maintenir cette eau infiltrée à disposition des racines des plantes cultivées, de puiser en profondeur les éléments minéraux qui, après avoir été absorbés dans la biomasse, sont restitués dans les couches superficielles de nos terrains, de favoriser la fixation biologique de l'azote de l'air par des microbes vivant en synergie avec des plantes de l'ordre des légumineuses, etc. Plus concrètement, il s'agit d'associer plusieurs espèces et variétés dans les champs, d'y implanter des arbres en leur sein ou en leurs pourtours (haies vives), d'allonger les rotations de cultures et de diversifier les assolements, d'intégrer étroitement agriculture et élevage au sein des fermes ou à l'échelle des terroirs, de fabriquer du fumier et des composts, de privilégier la fertilisation organique des terrains, de sauvegarder et d'entretenir la biologie des sols (microbes fixateurs d'azote, champignons mycorhiziens, vers de terre, etc.), etc.

Plutôt que de vouloir tuer les insectes ravageurs et les agents pathogènes via l'emploi de pesticides, et provoquer ainsi de sérieux déséquilibres écologiques dans nos campagnes, il conviendra désormais de pouvoir « vivre avec » ces ennemis apparents en minorant leurs éventuels dégâts. D'où le choix de variétés végétales et de races animales tolérant la présence de ravageurs et de vecteurs de maladies, et la mise en place d'infrastructures écologiques susceptibles d'héberger de

multiples insectes auxiliaires des cultures: coccinelles destinées à dévorer les pucerons, micro-guêpes parasitoïdes des chenilles voraces, mésanges prédatrices des larves de carpocapses du pommier, abeilles mellifères et autres insectes pollinisateurs des plantes cultivées, etc.

Techniquement parlant, nous avons en fait toutes les raisons d'être optimistes: il est parfaitement possible de nourrir correctement le peuple français avec des formes d'agricultures durables, respectueuses de l'environnement et des générations futures. Les techniques innovantes en question sont, il est vrai, plus soignées et artisanales que celles de notre agriculture industrielle. Elles exigent davantage de travail et doivent donc être correctement rémunérées. Mais est-ce si grave de vouloir encourager une agriculture intensive en emplois dans un pays où le taux de chômage officiel dépasse les 10% ?

Le vrai problème est de convaincre maintenant les Politiques du bien-fondé de ces formes d'agricultures intensément écologiques. Fort heureusement, maints agriculteurs, consommateurs et citoyens aux comportements « alternatifs » (agriculteurs biologiques, consommateurs adhérents des Amap, associations de défense de l'environnement, militants du commerce équitable, etc.) ont déjà pu défricher les diverses voies concrètes pour y parvenir; et ce petit livre qui ne fait pas que dénoncer les erreurs du passé s'en fait très largement l'écho. Ses auteurs ne manquent pas de souligner que c'est désormais toute notre agri-

culture qui va devoir opérer un tel virage à 90 degrés. On ne saurait en effet admettre la production de denrées de haute qualité pour les couches sociales les plus aisées et du tout-venant au moindre coût pour les populations les moins fortunées. On ne saurait tolérer la juxtaposition d'une agriculture biologique pour les seuls « bourgeois bohèmes » (un marché de niche) et d'une agriculture industrielle destinée aux classes sociales les plus modestes !

Le plus difficile est donc maintenant de créer un rapport de force tel que nos Politiques puissent dorénavant résister davantage aux pressions et au lobbying des grandes compagnies semencières et des industries productrices de pesticides, dont les intérêts privés sont de fait contradictoires avec ces formes d'agricultures ! Et de faire en sorte que l'alimentation de qualité et les environnements sains soient accessibles au plus grand nombre: associer plus étroitement les aspirations écologiques à l'exigence d'équité sociale. Tel est bien l'un des enjeux politiques majeurs de l'époque actuelle. Et tel est bien aussi, me semble-t-il, un des objectifs principaux de ce livre.

À dévorer sans modération.

MARC DUFUMIER
 Agronome, professeur émérite
 à AgroParisTech, expert auprès des Nations Unies
 et de la Banque Mondiale.

Introduction

Après les migrations avec le livre *Sans papiers? Pour lutter contre les idées reçues*, l'énergie avec *Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie*, l'organisation sociale de la production avec *Le travail, quelles valeurs?*, le Mouvement Utopia a consacré un temps important de sa réflexion collective à l'alimentation. Le résultat en est cet ouvrage *Agriculture et alimentation, idées reçues et propositions*, publié aux éditions Utopia.

Cet exercice d'approfondissement des connaissances et de débat démocratique est une des caractéristiques du fonctionnement de notre mouvement. Choix du sujet, plan du livre, consultation de spécialistes, rédaction, amendements, débats et votes si besoin... Chaque étape du processus est soumise à « l'intelligence collective » de nos adhérent(es). Qu'ils/elles en soient ici remerciés(e)s.

Pourquoi avoir choisi ce thème de l'alimentation ?

Parce que c'est le premier des besoins naturels des êtres humains, mais aussi parce qu'il s'agit de pratiques culturelles essentielles de nos sociétés. Besoin, plaisir, créatrice de liens sociaux... l'alimentation est au cœur de nos modes de vie individuels et collectifs. Mais nous constatons que ce bien commun qui, il y a peu de temps encore, occupait une grande partie de nos populations, constituait un lieu majeur où la démocra-

tie devrait s'exercer et le politique décider en fonction de l'intérêt collectif et de la protection de l'environnement, ce bien commun a été capté par des intérêts privés. Aujourd'hui, les transnationales de l'agroalimentaire, les puissants groupes semenciers et les fabricants de pesticides décident de qui doit manger quoi.

Comment cela a-t-il été possible ?

À la fin de la deuxième guerre mondiale, grâce notamment aux aides du plan Marshall, les structures paysannes se transforment en profondeur. On ne parle plus que de mécanisation, de progrès technique, de rendement, de pesticides, d'engrais...

Avec la bonne intention de vouloir nourrir le monde, on industrialise le modèle agricole. L'objectif n'est plus uniquement de nourrir ses propres populations, mais également d'exporter vers les pays dits en voie de développement.

Il aura fallu près d'un demi-siècle pour commencer, ou plutôt feindre de s'apercevoir, qu'à la fois on détruisait les productions paysannes locales de ces pays, on intensifiait l'exode rural, mais aussi que l'on appauvriissait considérablement la qualité des aliments et des terres, ce qui n'était pas sans effets fortement négatifs sur la santé et sur l'environnement.

Selon la FAO¹, « *la Terre a les moyens de produire les volumes de nourriture nécessaire à tous ses*

1. La FAO (*Food and Agriculture Organization of the United Nations*) a pour objectif d'« *atteindre la sécurité alimentaire pour*

habitants; pourtant 852 millions de personnes, dont 50 % sont issues des petites exploitations agricoles, sont sous-alimentées et plus de 5 millions d'enfants de moins de 10 ans meurent chaque année des conséquences de la faim et de la malnutrition ».

Parallèlement, dans nos pays dits riches, on estime que 1,4 milliard de personnes sont en surcharge pondérale et que 500 millions souffrent d'obésité. Il y a donc « quelque chose de pourri dans le royaume » de l'alimentation mondiale.

En ce début de XXI^e siècle les « *Famine au Sud, malbouffe au Nord* », pour reprendre le titre d'un ouvrage récent de Marc Dufumier, ainsi que les scandales sanitaires à répétition, caractérisent l'alimentation.

Dans ce domaine aussi essentiel, aurait-on effectivement laissé la loi du profit des industries agroalimentaires s'exprimer sans contraintes ? Les politiques auraient-ils abdiqué devant cette puissance industrielle ? En France par exemple, c'est la plus importante de toutes : elle représente près de 13 500 entreprises et plus de 400 000 salariés.

Pourtant au niveau international le droit d'alimentation¹ a été reconnu dans de nombreux textes, les deux

tous pour s'assurer que les gens ont un accès régulier à une nourriture de haute qualité pour mener une vie saine et active. Notre mandat est d'améliorer la nutrition, accroître la productivité agricole, améliorer le niveau de vie des populations rurales et contribuer à la croissance économique mondiale. »

1. Ce droit à l'alimentation a trois composantes essentielles : la *disponibilité* de l'alimentation, son *accès* et la *sécurité* alimentaire.

principaux étant la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 et le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966. Mais si ce droit à l'alimentation est reconnu dans les textes, force est de constater que bien souvent il n'est ni respecté ni appliqué. Bien des États, sous l'influence ou la pression des multinationales de l'agroalimentaire ou des oligarchies locales, par faiblesse ou par intérêt, s'assoient sur ces règles et ces normes. Certaines règles de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), dictées par le dogme du libre-échange, contreviennent même à ce droit.

En faisant ce travail de déconstruction des idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation, puis en proposant des pistes de reconstruction, puisse ce livre volontairement synthétique contribuer à donner des outils à toutes celles et à tous ceux qui désirent changer les choses en profondeur dans ce domaine.

LE MOUVEMENT UTOPIA

PREMIÈRE PARTIE
DIX-SEPT IDÉES REÇUES



Idée reçue 1 Seule une agriculture industrielle permettra d'arrêter la malnutrition et de nourrir neuf milliards d'humains en 2050

Si l'on raisonne selon les schémas et les méthodes de l'agriculture industrielle et que l'on considère l'agriculture biologique comme une agriculture conventionnelle sans la chimie, effectivement cette agriculture biologique ne pourra pas nourrir neuf milliards d'humains à l'horizon 2050.

Mais c'est oublier que l'agriculture biologique est bien plus qu'une agriculture conventionnelle sans chimie. Deux erreurs conceptuelles fondamentales fondent cette idée reçue : d'une part l'agriculture bio aurait des rendements insuffisants pour permettre d'alimenter l'humanité et d'autre part l'inégalité devant la qualité des terres, le climat ou les techniques d'exploitation obligerait les pays du Nord à produire plus pour alimenter le Sud.

Concernant les rendements, une distinction géographique s'impose d'emblée : agriculture en milieu tempéré et agriculture en milieu tropical¹.

1. Voir notamment Jacques Caplat, *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité*, Acte sud, 2012; revue *Ecorev*, n° 35,

• **Milieu tempéré**: en comparant des parcelles européennes en bio avec des parcelles en conventionnel, les rendements bio sont inférieurs de 10 à 25 %. Mais cela ne tient pas compte des rendements énergétiques globaux car il ne faut pas oublier que seul un pétrole encore bon marché permet ce type d'agriculture industrielle.

Dans certaines conditions, sur une longue durée et pour certaines cultures, les rendements bio peuvent être équivalents¹. Pourquoi cette fuite en avant dans une agriculture chimique et industrielle qui épuise les sols et les ressources alors qu'avec des rendements inférieurs dans des conditions tempérées occidentales les rendements de l'agriculture bio sont déjà supérieurs de 500 % à ceux de l'agriculture du début du xx^e siècle?²

• **Milieu tropical**: toutes les études récentes et en particulier celle de l'université d'Essex³ attestent qu'en milieu tropical les rendements bio sont nettement supérieurs (79 % de mieux en moyenne), les sols étant bien mieux adaptés aux cultures associées, à l'utilisation de nombreuses variétés et aux rotations complexes. A contrario, le système conventionnel fonctionne mal en milieu tropical.

« L'agriculture au cœur du projet écologiste », 2010; Marc Dufumier, *Famine au Sud, malbouffe au Nord, comment le bio peut nous sauver*, NiL, 2012.

1. J. Caplat, *Ecorev*, n° 35.

2. *Id.*

3. *Id.* et J. Caplat, *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité*.

• **Tous milieux**: en imaginant une conversion totale de la planète à l'agriculture bio, il apparaît que celle-ci permet une abondance alimentaire¹. « On peut nourrir 10 milliards d'humains en bio sans défricher un hectare supplémentaire². »

Quant aux relations Nord-Sud, « Ce n'est pas aux pays du Nord de produire plus pour alimenter le Sud, c'est aux paysannes du Sud de pouvoir produire davantage par elles-mêmes pour nourrir leurs propres nations³. »

L'agriculture bio possède des rendements réels qui s'améliorent. C'est une agriculture jeune et qui n'a bénéficié que de peu de recherche et de crédits pour réellement se développer⁴. Ses possibilités sont donc très grandes pour peu que la volonté politique et les moyens d'accompagnement soient présents.

« Les solutions basées sur les savoirs paysans, l'adaptation au milieu naturel et les techniques agro-écologiques ouvrent des perspectives d'autant plus encourageantes qu'elles sont particulièrement efficaces dans les régions les plus pauvres et les plus peuplées de la planète⁵. »

1. *Id.*

2. J. Caplat, interview sur le site TerraEco, <http://www.terraeco.net/On-peut-nourrir-10-milliards-d,47024.html>

3. M. Dufumier « *Famine au Sud, malbouffe au Nord, comment le bio peut nous sauver* », NiL, 2012.

4. M. Dufumier, G. Rivière-Wekstein, T. Doré « *Agriculture biologique: espoir ou chimère* », Le muscadier, 2013.

5. J. Caplat, *Ecorev*, n° 35, p 37.

Le même constat est fait par le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, dans un rapport de 2011 : « *L'agroécologie peut doubler la production alimentaire de régions entières en dix ans tout en réduisant la pauvreté rurale et en apportant des solutions au changement climatique*¹. »

Oui, l'agriculture biologique peut nourrir neuf milliards d'humains en 2050, et même douze si l'on prend conscience que le problème de la faim dans le monde n'est pas qu'un problème de production, mais surtout un problème géopolitique².

1. Jacques Testart, *À qui profitent les OGM?*, CNRS éditions, 2012.

2. J. Ziegler, *Destruction massive, géopolitique de la faim*, Seuil, 2011.

Idée reçue 2 L'agriculture spécialisée est la seule viable économiquement

Commençons par nous poser une question simple : la mission de l'agriculture est-elle d'être compétitive ou de nourrir les populations, en premier lieu celles qui sont à proximité de la zone de production ?

Apparemment la réponse à cette question n'a pas été celle que le bon sens attendait, car depuis les années soixante un peu partout dans le monde la spécialisation des exploitations agricoles a été la dominante. Cette spécialisation a été un élément de l'industrialisation de l'agriculture, de ce que l'on a aussi appelé « la révolution verte », pour laquelle le rendement quantitatif était le seul credo. D'abord régional, puis national, ce type d'agriculture est aujourd'hui généralisé. Avec la spécialisation, des régions entières vont se consacrer à des monocultures, dans le but affiché d'accroître les rendements.

Cette idée reçue est très sérieusement défendue au niveau international par le groupe dit de « Cairns » qui réunit dix-neuf pays en 2013¹. Ces pays prétendent

1. Australie, Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Bolivie, Canada, Chili, Indonésie, Malaisie, Guatemala, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Thaïlande, Uruguay. (<http://www.cairnsgroup.org/>).

qu'ils seraient en capacité à eux seuls de nourrir, à terme, dix milliards d'humains en grains et protéines de base au niveau mondial. Cette hypothèse est plausible s'ils intensifiaient davantage encore leur production agricole (actuellement principalement extensive et donc intensifiable pour des géants comme le Canada, le Brésil, l'Argentine et l'Australie). Ce groupe est naturellement le fer de lance à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) de la libéralisation internationale des marchés agricoles. Ces pays sont aussi historiquement, rappelons-le, des colonies des empires européens qui avaient pour vocation première de nourrir leur métropole.

L'utilisation massive d'intrants (engrais ou produits phytosanitaires), de variétés réduites et à haut rendement, la forte irrigation et la mécanisation renforcée ont été les principales caractéristiques de cette révolution verte.

L'application des techniques industrielles à l'agriculture s'est faite sans avoir conscience, ou pire avec l'ignorance délibérée, de la complexité des écosystèmes et des effets secondaires de cette politique. Elle a entraîné dans un premier temps une augmentation importante des rendements ainsi que l'explosion des marchés de la chimie et des machines agricoles qui, au sortir de la première guerre mondiale, y ont trouvé un substitut de débouché inespéré: on est ainsi passé des gaz aux insecticides et des tanks aux tracteurs. Cette spécialisation pouvant être mieux rentabilisée sur des

parcelles plus grandes, les « exploitants agricoles » ont été poussés à agrandir leurs surfaces d'exploitation. Avec la mécanisation et la chimie, ces nouveaux industriels se sont donc lourdement endettés pour le bénéfice des spéculateurs et de la « banque verte¹ », souvent propriétaires grâce aux hypothèques de la terre de leurs emprunteurs. En demandant à la terre des rendements de plus en plus forts on l'a peu à peu appauvrie notamment par l'utilisation de plus en plus importante de chimie pour compenser. Cycle infernal!

Pollution généralisée par les pesticides, pollution des nappes phréatiques, perte de la biodiversité, dégradation et érosion des sols, émissions croissantes des gaz à effet de serre sont les principales conséquences pour la terre de ces politiques. Ces « externalités négatives » ne sont pas prises en compte dans le coût soi-disant compétitif de l'agriculture conventionnelle. La spécialisation a également entraîné l'arrêt de la polyculture, la disparition des barrières naturelles, l'augmentation des ruissellements, la fin du couple élevage/agriculture...

La spécialisation constitue un risque majeur pour l'exploitant agricole qui ne peut plus répartir les risques comme le faisait le paysan traditionnel.

Pour ces agriculteurs, le bilan est aussi lourd: endettement massif les rendant vulnérables et subordonnés aux subventions; dépendance au marché des matières premières qu'ils ne maîtrisent nullement; augmenta-

1. Le Crédit Agricole en France.

tion des maladies professionnelles dues en grande partie à la chimie; contrainte à l'exode rural massif vers les banlieues au Nord ou les bidonvilles au Sud.

Pour les pays du Sud, les résultats sont encore plus catastrophiques. Contraints par le FMI (Fond monétaire international) de rembourser leurs dettes (du fait des fameuses mesures d'ajustement structurelles) en pratiquant la spécialisation agricole en vue de l'exportation, ils ont pour beaucoup détruit l'agriculture locale et obligé les populations à acheter des produits d'importation moins chers que les produits de l'agriculture locale car provenant d'une agriculture subventionnée et mécanisée. Ces conditions de production inévitables ont précipité la disparition et l'exode des paysans vers les cités de chômage ou leur immigration vers les pays du Nord, qui les repoussent ou les exploitent clandestinement. Les trois quarts des personnes qui souffrent de la faim dans le monde sont des paysans ou anciens paysans. Beaux résultats!

Si on fait le bilan, la spécialisation au niveau de l'agriculture a été, pour les humains comme pour la terre, une des pires choses que la société technicienne ait engendrée.

Idée reçue 3 Le libre-marché est la bonne manière de valoriser les terres

La terre aurait « naturellement » une valeur marchande pour son propriétaire. Voici la première idée que nous voulons déconstruire. En France, cette notion a été inscrite dans le Code civil par Napoléon à la suite de longues batailles pendant la Révolution Française¹, au cours desquelles la bourgeoisie a réussi à dominer les paysans pour imposer une propriété de la terre. La bourgeoisie voulait que les biens nationaux qu'elle venait d'acheter massivement pour presque rien aient la valeur marchande la plus élevée possible. Il convenait donc d'en faire des biens privés qu'on allait pouvoir livrer à la spéculation. Cette situation a conduit lentement à ce que nous connaissons maintenant sous le nom de « rente foncière ». Sous la pression de l'urbanisation, les heureux propriétaires de terres agricoles à proximité des villes vendent « à la découpe » les parcelles les mieux situées. Ce phénomène est commun à tous les pays industrialisés.

Il devient facile de faire croire que la terre a une valeur de « rendement », au sens financier du terme. Ainsi, si l'on s'intéresse au revenu par hectare de terre,

1. Edgard Pisani, *Utopie Foncière*, Gallimard, 1977 (livre qui n'a pas pris une ride).

on s'aperçoit que le prix de l'hectare est directement lié au revenu que l'on espère en tirer (source AGRESTE¹). La terre agricole devient donc une valeur de rendement qui peut être intégrée dans les « actifs » financiers des entreprises et des fonds de pension. Si ce n'était que ça ! Mais les valeurs boursières sont décorrélées du revenu et sont maintenant des valeurs spéculatives. C'est ainsi que l'on ne s'intéresse plus au rendement mais à la valeur vénale future. La boucle est bouclée: la terre est l'objet d'un marché semblable aux autres, qui en arrivera aux mêmes excès: les bulles et les krachs.

L'illustration la plus inquiétante nous est donnée par ce qu'on appelle « l'accapement des terres ». Il s'agit pour des sociétés privées ou des États de s'approprier des terres arables, dans des pays parfois très éloignés. Ces appropriations se font par des achats ou locations recourant le plus souvent à des pressions diverses, voire à la force. Ils y produisent soit des denrées alimentaires (les pays du Golfe Persique ou la Chine), soit des matières premières destinées à l'industrie, des carburants mais aussi des ingrédients pour la chimie verte. Ces installations se font évidemment au mépris des droits des paysans locaux et avec de grands dommages environnementaux liés aux infrastructures créées. Ce phénomène contribue de plus à accentuer l'inégale répartition des terres, déjà très problématique dans de nombreux pays, notamment en Amérique Latine. Pour

1. <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques-872/revenus-agricoles-informations-873/>



exemple, 57 % des terres du Guatemala sont détenues par 1,86 % de la population (chiffres 2011). Cette inégale répartition des terres constitue pour J. Ziegler « *la plus grande violence faite aux paysans*¹ ».

Par ailleurs, cette idée reçue nous porte également à croire que les denrées agricoles sont des « éléments de marché » comme les autres. Par glissement sémantique, elles sont devenues des « matières premières agricoles ». Il est donc justifié d'en faire des produits spéculatifs comme les autres ! La crise alimentaire de 2008 a été largement amplifiée par des spéculations sur le blé et le riz². Actuellement, 98 % des contrats sur les produits agricoles sont des options revendues avant leur livraison. Ce phénomène ne fera que s'amplifier avec l'accaparement des terres. En effet, aux mains de quelques multinationales, les productions céréalières seront de plus en plus soumises aux lois du marché.

Nous sommes très loin de l'idéal de la terre considérée comme bien commun de l'humanité.

1. J. Ziegler, *Destruction massive, géopolitique de la faim*, Seuil, 2011.

2. <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/02/ZIEGLER/47426>

Le projet de traité transatlantique

En juillet 2013, l'Union Européenne et les États-Unis ont entamé un cycle de négociation afin de conclure un accord commercial bilatéral, le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI).

Pour l'Europe, le mandat a été donné par les États membres à la Commission. Il s'agit d'une tentative de libre-échange et de « plus haut niveau de libéralisation des marchés » jamais envisagé, car il porte sur près de la moitié du PIB mondial. Son objectif est de « *réduire substantiellement les tarifs douaniers* » et surtout de supprimer les « *barrières non tarifaires* », à savoir les mesures environnementales et sociales dont les États ou l'Europe se sont dotés pour défendre les producteurs et les consommateurs.

Si les services audiovisuels ont été provisoirement retirés de cette négociation, l'agriculture et l'alimentation sont principalement visées par ce traité. Il consacrerait une agriculture industrielle, renforcerait la concurrence, concentrerait les exploitations, spécialiserait les régions et réduirait les emplois agricoles et les revenus des paysans. Cela va à l'encontre de la souveraineté alimentaire, de l'exigence de relocalisation, des circuits courts, du principe de précaution et bien souvent de la qualité sanitaire des aliments. Les risques sont énormes : balayés les moratoires sur les OGM ou sur les gaz de schiste et bienvenue au bœuf aux hormones, à la volaille chlorée, aux semences transgéniques et à la brevetabilité du vivant...

Il s'agit d'un assaut représentatif du fondamentalisme marchand, tout au bénéfice des entreprises multinationales qui l'ont inspiré. Ce traité leur permettrait de contester les réglementations ou juridictions nationales et internationales devant des tribunaux, si elles affectent leurs profits. Négocié en l'absence de transparence, ce traité représente également un déni de démocratie rarement atteint.

Comme pour l'AMI (Accord Multilatéral d'Investissement) en 1997 et l'accord anti-contrefaçon (ACTA) de 2012, les citoyens et les organisations ont les moyens de stopper ce projet grâce à de puissantes mobilisations auxquelles nous appelons.



Idée reçue 4 La PAC a permis de sauver l'agriculture française

La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne, qui date de 1957 (Traité de Rome), est souvent considérée comme une des politiques fondatrices de l'Europe, était sur le papier caractérisée par des objectifs initiaux simples et vertueux :

- augmenter la production pour assurer la souveraineté alimentaire dans un contexte de pénurie alimentaire en Europe¹,
- garantir des prix alimentaires acceptables pour les consommateurs,
- garantir des prix rémunérateurs et stables pour les agriculteurs.

En France, sous la volonté du général de Gaulle, elle est accompagnée de lois d'orientation qui vont permettre de soutenir concomitamment le développement industriel : l'augmentation de la production et des prix bas permettent aux ménages de consacrer une part croissante de leur revenu à l'achat de biens d'équipement ; l'augmentation de la productivité du travail « libère » opportunément des bras dans les campagnes pour le développement de l'industrie.

1. Les tickets de rationnement n'ont été supprimés qu'en 1949.

Mais, dès sa création, la PAC porte en elle les germes d'un cercle vicieux, qui se transforme très vite en « verrouillage¹ » :

Le soutien inconditionné des prix – mécanisme choisi pour prendre en charge le risque bioclimatique et économique inhérent à l'activité agricole² – est un encouragement formidable à produire « toujours plus ». Augmenter la production est rendu possible par la mécanisation, qui nécessite elle-même un agrandissement des parcelles, que permettent l'exode rural (la population active agricole est passée en France de plus de 4 millions en 1960 à 770 000 en 2010) et le remembrement. La monoculture se développe grâce à l'emploi des traitements phytosanitaires nécessaires au contrôle des ravageurs pour assurer des rendements corrects. Les monocultures appauvrissent les sols, d'où un besoin croissant en engrais chimiques (les fameux NPK : azote, phosphore, potasse), qui provoquent eux-mêmes les pollutions diffuses des eaux de surface et des nappes phréatiques.

Ce phénomène est accentué par le remembrement, qui a fait disparaître les haies champêtres qui avaient le pouvoir de filtrer les eaux de ruissellement, de limiter les coulées de boue et de préserver la biodiversité.

1. Sur le verrouillage socio-technique, voir les travaux de Ph. Baret de l'université de Louvain.

2. Les cycles de production sont longs et par exemple, lorsque l'on sème, on ne peut savoir quels vont être les aléas climatiques et/ou économiques qui peuvent affecter la valeur de la récolte (rendement, prix).

La spécialisation se traduit aussi par la séparation entre élevage et cultures, car la sélection variétale permet notamment au maïs fourrage de succéder aux prairies des bocages. Cela autorise des concentrations animales très fortes sur de faibles surfaces. C'est la naissance de l'élevage hors-sol dont les nuisances sont connues : pollutions aux nitrates, maltraitance des animaux, etc.

L'industrie agroalimentaire naissante en tire bien évidemment profit, puisqu'elle peut « rationaliser » le ramassage du lait, les abattoirs et la collecte des céréales. Elle en est à l'évidence la première bénéficiaire, puisqu'elle achète à un prix de marché « abaissé » par les subventions données aux agriculteurs.

Tous ces mécanismes sont facilités par des prêts à taux « bonifiés¹ », octroyés par le Crédit Agricole qui en a le monopole, qui financent l'achat de matériel agricole et de terres destinées à l'agrandissement des exploitations. L'endettement devient peu à peu la norme. C'est lui qui finalement complète le verrouillage du système.

Les consommateurs obtiennent des prix « abordables » (voir idée reçue n° 8) mais la qualité se dégrade, les banques, la grande distribution, l'industrie agroalimentaire, les industriels vendent avec profit les machines agricoles, les intrants et bientôt les semences.

Pour terminer, on peut citer d'autres effets pervers de la PAC. Ses mécanismes initiaux ont généré des surpro-

1. La différence entre le taux proposé à l'agriculteur et le taux du marché est prise en charge par l'Europe.

ductions et après avoir permis de fournir aux consommateurs européens des produits à prix abordables, il a fallu écouler les surplus vers l'Afrique, ce qui a contribué à y faire disparaître l'agriculture paysanne.

Mais les paysans, eux, y ont-ils gagné? Si le revenu global de l'agriculture a progressé, il est aujourd'hui distribué de manière très inéquitable entre agriculteurs, notamment selon leur localisation, la nature de leur production et leur surface de culture.

Cette iniquité, dénoncée de longue date, a été « mise à jour » par les réformes successives de la PAC (1984, 1992, 2003) qui ont permis de mieux maîtriser la production. Sous la pression de plusieurs États (États-Unis, Argentine, Australie...) et via le GATT puis l'OMC¹, les subventions intégrées aux prix ont été converties en aides directes dont le lien avec la production réelle a peu à peu disparu. La règle des « 80/20 »², longtemps proclamée, est aujourd'hui démontrée. Ces « droits » à prime accentuent les problèmes de transmission et ont accentué le phénomène d'agrandissement des exploitations. Certes, au cours des deux décennies précédentes et lors de la réforme de 2014, les impacts environnementaux sont de plus en plus pris en compte, notamment par l'introduction d'une conditionnalité environnementale à l'octroi des aides. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

1. *General agreement on tariffs and trade*; Organisation mondiale du commerce.

2. 80 % des subventions sont perçus par 20 % des agriculteurs.

Finalement, du fait de la primauté donnée à l'objectif d'une alimentation au moindre coût par la PAC a fortement accru, en la régionalisant à outrance, la production de produits agricoles « standardisés », au détriment d'une production alimentaire diversifiée, de qualité, contribuant à l'identité culturelle et paysagère des terroirs. En ce sens, elle a profondément contribué aux modifications de notre mode de vie et de consommation.





Idée reçue 5 Les organismes de contrôle indépendants nous garantissent la qualité sanitaire des produits alimentaires

Bœuf aux hormones, maladie de la vache folle, poulets à la dioxine en Belgique et plus récemment viande de cheval vendue comme viande de bœuf, poissons présentés sous de faux noms... Il y a de quoi s'interroger sur la qualité sanitaire des produits alimentaires vendus, pourtant considérée à juste titre comme une préoccupation cruciale de santé publique.

Pour la FAO, «*l'élaboration et la mise en place d'un système de contrôle alimentaire doivent se faire dans la transparence et l'indépendance*». Est-ce le cas ?

Plusieurs organismes sont chargés de ce contrôle. Il s'agit en Europe de l'EFSA¹, créée en janvier 2002. Cette agence se déclare totalement indépendante. L'EFSA travaille en étroite collaboration avec tous ses partenaires, en particulier avec les agences nationales de sécurité des aliments mais aussi avec d'autres acteurs de la chaîne alimentaire – associations de consommateurs, groupes de défense de l'environnement ou autres groupes d'intérêt – ainsi qu'avec le sec-

1. Autorité européenne de sécurité des aliments.

teur de l'industrie. Se prémunit-elle pour autant des éventuels conflits d'intérêt ?

En France, la Direction générale de l'Alimentation regroupe environ 5 500 personnes et des relais de compétences diverses, dont 14 000 vétérinaires sanitaires habilités, 25 laboratoires nationaux de référence et plus d'une centaine de laboratoires d'analyses. Elle met en œuvre un ensemble de plans de surveillance et de plans de contrôle et effectue également des contrôles (inspections) dans tous les établissements de chacun des maillons de la chaîne alimentaire.

En France toujours, L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est créée le 1^{er} juillet 2010 par la fusion de deux agences sanitaires françaises : l'AFSSA¹ et l'AFSS².

Il convient également d'ajouter les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) fondés dans les années 1950, qui sont des associations départementales d'éleveurs. Les GDS sont depuis l'origine des collaborateurs du service public de la santé animale et de la sécurité sanitaire. Au vu de la concentration et de la large diffusion des produits de l'industrie agroalimentaire, une défaillance en amont de la filière peut avoir des conséquences très larges.

Et pourtant, malgré tous ces services et organisations, nous connaissons de plus en plus de scandales

1. Agence française de sécurité sanitaire des aliments.
2. Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail.

sanitaires et alimentaires. Les organismes de contrôle, malgré leur nombre, leur compétence et leur relative indépendance, ne peuvent donc pas nous garantir la totale qualité sanitaire des produits que nous consommons. Ils peuvent limiter les dégâts et prévenir certains risques, alerter sur des scandales alimentaires, mais c'est à nous, consommateurs, regroupés ou non en association, d'apporter une plus grande vigilance à la provenance et la traçabilité des produits que nous achetons.

Plus nous consommons local, plus nous pourrions vérifier la qualité sanitaire des aliments.

Idée reçue 6

En agriculture, on ne peut pas/plus se passer d'organismes génétiquement modifiés (OGM)

« *Il n'est pas très sensé d'appuyer à ce point le génie génétique, et ce, parce qu'il n'a pas démontré sa capacité à accroître les rendements* », indique par voie de communiqué l'Union of Concerned Scientists (UCS – Union des scientifiques inquiets).

Selon ce rapport de 2009, les cultures de maïs et de soja transgéniques commercialisés aux États-Unis auraient peu contribué à la hausse des rendements à l'hectare. Ce rapport confirme qu'en vingt ans de promesses d'augmentation de rendement, les OGM n'ont pas su accomplir leur mission. « *Il n'y a aucune culture transgénique ayant permis un accroissement réel du rendement et seul le maïs Bt (*Bacillus thuringiensis*) a montré dans une certaine mesure de plus grands rendements d'exploitation* », précisent les scientifiques auteurs de cette étude.

On peut s'interroger sur l'utilité de consacrer autant d'investissement dans ce procédé, alors qu'il pourrait présenter des risques pour l'environnement et que « les productions traditionnelles continuent de faire mieux ». L'UCS conseille de concentrer les efforts de recherche sur l'ensemble des techniques agricoles qui

ont démontré leur capacité à accroître les productions, au lieu de dépenser des milliards de dollars pour les OGM.

Certains défendent la cohabitation des deux filières. Cette position est illusoire et dangereuse. Admettre une filière OGM revient à admettre les risques de transfert d'une filière à l'autre (pollutions génétiques, mélange lors des manipulations et sur les chaînes de conditionnement). Malgré certains travaux sérieux dont les résultats sont inquiétants, les recherches indépendantes et contradictoires restent trop peu développées sur les risques pour la santé et l'environnement. Cette faiblesse des recherches, de même que l'impossibilité de confiner et tracer les productions ou de les contrôler à un coût raisonnable rendent illégitime la création d'une filière OGM. De surcroît, une telle filière détruirait toute possibilité de culture biologique à proximité.

Les manipulations génétiques provoquent la synthèse de nouveaux composés potentiellement toxiques dans l'alimentation ainsi que la dissémination à grande échelle de gènes de résistance, notamment à des antibiotiques couramment utilisés en santé humaine et animale¹.

Enfin, lutter contre les OGM, c'est combattre un monde libéral qui marchandise le vivant, assujetti l'agriculteur et met en danger l'équilibre naturel.

1. G. E. Séralini, « Genetically modified crops safety assessments: present limits and possible improvements », dans *Environmental Sciences Europe*, vol. 23, n° 10, 2011.

L'essor du génie génétique dans les années quatre-vingt a permis la modification de l'information génétique des organismes vivants. C'est sur ces organismes que seront déposés les premiers brevets sur le vivant. Les brevets ont donc été détournés de leur vocation initiale et privent les agriculteurs de leur autonomie. La semence est la base de toute activité agricole¹. Avec la semence transgénique, les semenciers contrôlent l'amont et l'aval de la production. Leur éventuelle réutilisation est interdite alors que de tout temps les agriculteurs mettaient une partie de leur récolte de côté et procédaient à des échanges gratuits entre eux. Elle freine ainsi l'essor de l'agriculture artisanale et biologique, celle qui permet une alimentation saine et créatrice d'emplois locaux.

Les OGM s'inscrivent dans une course au profit propre au système capitaliste sans résoudre le grand défi de l'alimentation dans le monde. Ils compromettent la mise en œuvre de sociétés soutenables en supprimant l'autonomie et la souveraineté alimentaire et en menaçant l'environnement et la santé.

1. Voir notamment les actions de l'association Semences paysannes et Kokopelli (encadré p. 139).

Idée reçue 7 Les agriculteurs sont les principaux responsables de l'utilisation intensive des engrais chimiques et des pesticides¹

Un des objectifs de la PAC (Politique Agricole Commune), mise en place en Europe en 1962, était d'accroître la productivité en développant le progrès technique pour faire face notamment à une demande alimentaire croissante. Pour les agriculteurs, la nécessité d'augmentation des rendements, le besoin de régularité des productions et la concurrence, liés à l'obtention des subventions, les a menés à la quasi-obligation d'utiliser des produits phytosanitaires et des engrais chimiques, faciles d'utilisation et relativement peu chers. Ces produits se sont révélés très efficaces et les industriels ont su rendre les agriculteurs dépendants. La production agricole française s'est alors développée sur l'utilisation de ces produits, et est devenue très dépendante des pesticides. Les agriculteurs, emprisonnés dans un système marchand à grande échelle et disposant de moyens d'intervention directe sur les principaux agresseurs de leurs cultures, ont par obligation privilégié des pratiques visant un

1. Pesticides = fongicides, herbicides, insecticides

objectif de production élevé, même si celles-ci augmentaient le risque phytosanitaire, dont on réalise aujourd'hui les dramatiques conséquences sanitaires et environnementales¹.

Entre 1975 et 1990, la production végétale s'est intensifiée en ayant davantage recours aux intrants (semences, fertilisants, pesticides, antibiotiques et hormones). La réforme de la PAC en 1992 a réduit la production, d'une part par l'introduction du gel des terres et d'autre part par la mise en place des mesures agri-environnementales tendant à faire baisser l'utilisation des produits phytosanitaires désastreux pour l'environnement et la santé. En termes de matières actives, la quantité globale de pesticides utilisée en agriculture a diminué dans l'Union Européenne depuis le début des années quatre-vingt-dix. Mais la France reste le troisième consommateur mondial, après les États-Unis et le Japon et est de loin le premier utilisateur de pesticides en Europe. Rappelons que l'État Français, quel que soit le parti au gouvernement, a entériné et promu cette option stratégique d'une intensification et de l'utilisation massive des intrants chimiques, par le biais de sa politique agricole nationale, de son influence au

1. « Pesticides, agriculture et environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts environnementaux », Expertise scientifique collective INRA-Cemagref, décembre 2005. Commission européenne Agriculture et environnement – Les défis de l'agriculture: faits et chiffres « Agriculture, environnement, développement rural ». Sénat – Données statistiques sur les pesticides : <http://www.senat.fr/rap/l02-215-2/l02-215-239.html>.



niveau européen et des allocations de ressources pour la recherche et l'enseignement.

En conclusion : Les agriculteurs, devenus exploitants agricoles, ont été entraînés par la PAC dans un système de production intensif. Ils ont été, par obligation et ignorance – entretenue par les lobbies jusqu'au sein même des écoles de formation agricole – les principaux utilisateurs d'engrais et de pesticides. S'ils ne sont en aucun cas les principaux responsables de cette utilisation intensive, dont ils sont aujourd'hui les premières victimes, ils sont néanmoins en mesure de contester ce processus sans avenir : leur conversion à une autre agriculture plus respectueuse de l'environnement est heureusement possible et de plus en plus volontairement choisie.

Idée reçue 8 La distribution de la production alimentaire par les grandes surfaces permet de baisser le prix des produits pour le consommateur¹

Depuis près d'un demi-siècle, la grande distribution manœuvre opinion et médias² sur le thème de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Dès 1994, Michel-Édouard Leclerc, estimait que « *chaque année, 5 milliards de francs, soit 1,2 % de la consommation de l'ensemble des Français, sont ainsi économisés par les ménages*³ ».

Soulignons que le gain de pouvoir d'achat, avancé par Michel-Édouard Leclerc, est désormais un leurre. Il est trop faible pour être ressenti par les consommateurs, d'autant que le poids de l'alimentation dans le budget des ménages ne cesse de décroître, passant de 22 % en 1960 à 13 % en 2010⁴. La tendance à la baisse des prix alimentaires était vraie jusqu'en 1994, avec

1. D'après Vincent Le Coq et Anne-Sophie Poiroux, *Le toujours moins cher, à quel prix ?*, éditions Yves Michel, 2013.

2. D'autant plus réceptifs que la grande distribution constitue un annonceur majeur... !

3. M. E. Leclerc, *La fronde des caddies. Vers une nouvelle société de consommation*, Plon, 1994.

4. Source DGCCRF, mai 2012.

une baisse observée de 20 % entre 1960 et 1994, mais depuis l'année 1995, les prix alimentaires à la consommation ne baissent plus¹.

Ceux qui profitent le plus des fluctuations des prix agricoles ne sont ni les producteurs ni les consommateurs mais la seule grande distribution, comme le montre clairement une étude de l'INRA². Selon cette même étude, entre 1978 et 2005, la marge brute des distributeurs est passée de 24 % à 32 %.

Des comparaisons avec nos partenaires européens montrent que les marges dans la distribution française sont plus importantes que dans la plupart des autres pays de l'Union européenne, l'écart s'étant particulièrement creusé au cours des années 1990³.

Comment fait la grande distribution pour améliorer ses marges ?

Elle utilise un « effet de cliquet » : quand les prix agricoles augmentent, elle répercute la hausse, et quand ils descendent, elle ne baisse pas ou peu les prix⁴. Autre exemple, à La Réunion, après les émeutes

1. Voir les deux sources ci-dessus.

2. J.-P. Butault, *Impacts marchands, non marchands et structurels des réformes des politiques agricoles et agri-environnementales*, Jean-Pierre Butault, document de travail n° 11 du projet IMPACTS, communication à la Commission des Comptes de l'agriculture de la Nation, 01/07/2008.

3. *Commission pour la libération de la croissance française*, La documentation française, XO, 2008.

4. <http://www.liberation.fr/economie/01012345879-les-marches-de-dupe-de-la-grande-distribution>

de la faim de 2012, le préfet avait imposé une baisse des prix alimentaires; les habitants ont constaté une hausse importante avant la baisse annoncée.

Ces baisses sont imposées aux Industries Agro Alimentaires (IAA) qui les répercutent sur les agriculteurs.

Tout cela milite pour le développement des circuits de vente directe et pour une transparence réelle des marges des grandes surfaces ainsi que des conditions d'exploitation des producteurs par les centrales d'achat (voir notre proposition n° 2).



Idée reçue 9

L'expansion urbaine est inéluctable, il va falloir produire autant sur moins de terres

L'urbanisation en termes d'*artificialisation des sols* (habitations, zones d'activités, centres commerciaux ainsi que routes, stationnements et autres infrastructures liées) n'est pas mécaniquement liée à l'accroissement de la population. Cette expansion des surfaces artificielles est avant tout due à l'évolution de nos modes de vie et aux politiques d'aménagement du territoire, souvent influencées par une énergie et des matières premières fossiles abondantes, bon marché et « sans risques », ainsi que par un faible intérêt pour les questions écologiques. À l'heure du changement climatique et des pics d'extraction de matières premières et d'énergie, nous ne pouvons plus nous le permettre.

En France, la surface agricole utile a diminué de 20 %, passant de 36 à 28 millions d'hectares entre 1960 et 2010. Si une majeure partie de la perte de cette surface se faisait par reboisement pendant des décennies, aujourd'hui l'essentiel est dû à l'urbanisation. Cette urbanisation des sols s'accélère. De 54 000 hectares par an de 1982 à 1992, elle est passée à 74 000 ha/an de 2006 à 2008 et dépasse les 86 000 ha/

an ces dernières années¹. Cela représente l'équivalent d'un terrain de football toutes les cinq minutes ou la surface moyenne d'un département tous les sept ans.

La démographie française n'a pas connu d'augmentation dans des proportions comparables. Elle devrait même ralentir dans les 30 prochaines années avec la fin de la génération des baby-boomers et la diminution du nombre de femmes en âge de procréer². Nous devons donc nous interroger sur d'autres causes.

En France, l'artificialisation des terres a atteint 9 % du territoire. Les terres agricoles représentent 51 % et les forêts et autres espaces naturels les 40 % restants. L'utilisation des terres est une question d'arbitrage entre différents services ou activités. Toute surface qui n'est pas urbanisée peut être dédiée à l'alimentation humaine, à l'alimentation animale, aux agrocarburants, aux fibres végétales (coton, lin...), ou bien à la forêt. Tous ces services entrent en concurrence au niveau de l'utilisation des terres et le rôle des politiques d'aménagement du territoire est de mettre en œuvre un développement équilibré.

Les villes se sont installées en général sur des sites offrant de bonnes terres agricoles afin de garantir leur ravitaillement. L'expansion des villes a tendance à se faire en urbanisant de très bonnes terres agricoles.

1. Selon l'enquête annuelle « *Teruti* » du ministère de l'Agriculture.
2. À l'échelle mondiale, le scénario « moyen » des Nations Unies prévoit une stabilisation de la population mondiale pour la seconde moitié du XXI^e siècle.



Ni urbanisation
Ni agriculture
= ÉMIGRATION

Dans ces zones en urbanisation, d'une part le prix d'une terre qui devient constructible est bien supérieur au revenu que son exploitation agricole peut générer. Et d'autre part, les élus locaux, qui ont la maîtrise des plans locaux d'urbanisme, sont tentés d'urbaniser, ce qui génère de nouvelles recettes fiscales pour la collectivité¹.

L'aménagement des territoires est une question de choix politiques, d'arbitrages et d'équilibre entre différentes priorités: souveraineté alimentaire, protection de l'environnement

et économies d'énergie, vie économique, transports... L'évolution des villes doit être questionnée et décidée au regard de ces enjeux.

1. Quelques idées reçues à propos de l'urbanisation: *quand le bâtiment va, tout va!* Cette idée reçue implique que toute politique de « relance » économique doit passer par le soutien au bâtiment. Le logement est donc un levier de sortie de crise (et tant mieux s'il est social).

Idée reçue 10 Entre le bio et le conventionnel, il y a l'agriculture raisonnée qui est la solution intermédiaire la plus réaliste

Les types d'agricultures peuvent être classés suivant deux axes: travail du sol et facteurs de production (engrais et phytosanitaires)¹.

Les modes de production nécessitant beaucoup de travail et de nombreux intrants sont coûteux pour les agriculteurs, c'est vrai. Pour des motifs économiques, cette tendance n'est pas soutenable pour deux raisons: la raréfaction des matières premières (le phosphore pourrait être épuisé en 2100, avec des tensions sur les approvisionnements dès 2035)² et l'épuisement (puis la mort) des sols qui ne pourront plus produire sans engrais chimiques.

Il s'agit donc d'économiser ces intrants: d'où la démarche d'une agriculture « mixte », employant moins de ces produits. Si certains agriculteurs s'engagent sincèrement dans cette démarche, l'agriculture raisonnée est surtout un mode de production fausse-

1. Voir le scénario Afterres 2050 (travaux de Solagro: <http://www.solagro.org/>)

2. <http://www.consoglobe.com/epuisement-fin-phosphore-cg/2>

ment « transitoire » défendu par un nombre croissant d'exploitants « conventionnels » critiques vis-à-vis de l'agriculture biologique et en attente d'intrants alternatifs aux fossiles.

Cette idée reçue est véhiculée par le ministère de l'agriculture: « *L'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion d'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations.* » Il s'agit de faire croire aux consommateurs que choisir des produits issus de l'agriculture « raisonnée » est meilleur pour la santé. Même si les taux de pesticides résiduels sont plus faibles, l'effet de l'accumulation des doses et leurs impacts combinés restent néfastes pour la santé.

L'agriculture dite « raisonnée » raisonne essentiellement en termes économiques. Bref, l'agriculture raisonnée c'est polluer moins mais plus longtemps.

Idée reçue 11 Les initiatives locales alternatives ne sont pas généralisables

Vrai. Et faux.

Tout d'abord, qu'entendons-nous par initiative locale alternative en matière d'alimentation? Il s'agit d'un côté de modes de production plus respectueux de l'humain, de la santé et de l'environnement (passage en bio, agroécologie, permaculture, élevage plutôt que production animale...), et de l'autre de modes de consommation attentifs à l'économie locale et au lien social (les AMAP, Biocoop, La Ruche qui dit oui, Incroyables Comestibles...)

Alors vrai, et c'est tant mieux, car ces initiatives locales alternatives portent bien leur nom: elles se concentrent sur l'échelon local. De ce fait, chaque initiative locale est unique car elle doit s'adapter aux spécificités du territoire sur lequel elle s'implante. La relocalisation amène nécessairement à s'approprier des concepts généraux pour les transformer en pratiques uniques.

Et faux, car si ces initiatives n'ont pas vocation à être généralisées, standardisées à l'échelon national, leur multitude les fait se relier horizontalement les unes aux autres pour tisser un maillage appelé à se densifier. C'est ainsi qu'un agriculteur ayant décidé de

passer en bio sera soutenu dans sa démarche par la création d'une AMAP qui, en plus de sa consommation sensibilisera autour d'elle la population locale à une autre gastronomie, par exemple par le biais d'un concours de recettes à base de légumes locaux et de saison, ce qui aura des retombées sur le chiffre d'affaires du Biocoop du coin, et pourra inciter un autre agriculteur en conventionnel à passer en tout bio, etc.

Mieux, toutes ces initiatives locales alternatives sont autant de sources d'inspiration pour nos représentants politiques. Nombre d'élus locaux ont ainsi aidé à la mise en route d'AMAP, autorisé la mise en place de bacs de nourriture à partager (Incroyables Comestibles) sur la voie publique de leur commune, encouragé les cantines bio, favorisé l'installation de nouveaux agriculteurs sur des terres en régie agricole...

Voilà le chemin d'une « généralisation » possible pour les alternatives locales : impulsées par les citoyens puis soutenues par les politiques pour encourager un changement de société global.

Idée reçue 12 Le poisson d'élevage est la solution aux problèmes de la pêche

« Construite sur le modèle industriel, l'aquaculture n'est autre qu'un élevage en batterie, transposé en milieu marin. Avec toutes ses conséquences : concentration de déjections animales, eutrophisation et contaminations bactériennes des eaux, prolifération d'épidémies, accumulation de pesticides dans la chair des poissons, perte de la biodiversité génétique des spécimens et perte de la valeur nutritive du produit final. Dans l'élevage intensif, les risques d'épidémie sont particulièrement craints, à tel point que des antibiotiques sont intégrés aux farines alimentaires destinées aux poissons. L'idée de remplacer le poisson sauvage par du poisson d'élevage se heurte à des réalités incontournables, mettant en péril les écosystèmes marins à grande échelle¹. »

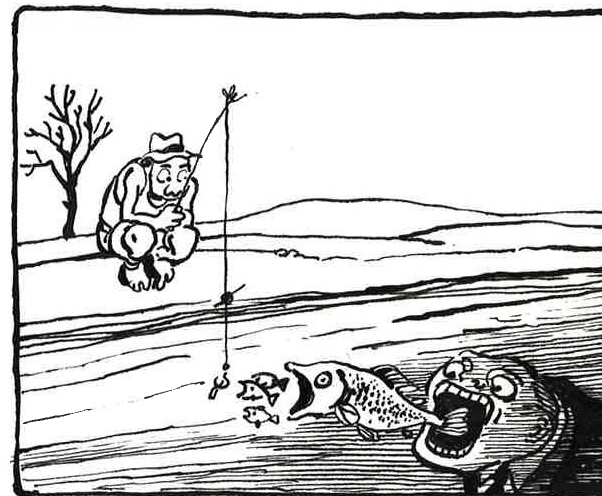
À ce constat assez grave en soi qui fait douter de l'intérêt de l'aquaculture, s'ajoute le fait qu'elle n'est en rien une solution pour supprimer la surpêche, parce qu'elle y contribue. Les poissons d'élevage sont en effet dans leur grande majorité carnivores et doivent être

1. J. S. Mora, *le Monde diplomatique*, novembre 2012.

nourris avec des poissons sauvages, la farine de poisson étant fabriquée à partir de poissons de faible « valeur », tels que la sardine, le chinchard ou le hareng. Il faut généralement entre 2,5 et 5 kg de poissons sauvages pour produire 1 kg de poisson d'élevage. Le ratio est encore plus faible pour le thon rouge, pour lequel pour produire 1 kg il faut entre 10 et 20 kg de poissons sauvages. L'aquaculture participe de fait grandement à la surpêche de certains stocks de poissons, notamment les petits poissons à la base de la chaîne alimentaire marine, appelés souvent « poissons du pauvre » car ils constituent un apport de protéines à bas prix pour les groupes défavorisés et une précieuse ressource pour les petits pêcheurs en Afrique et en Asie. La surexploitation de ces stocks dans ces eaux pose un problème sérieux en termes de sécurité alimentaire pour les communautés locales, qui dépendent de ces petits poissons pour vivre et se nourrir.

En conclusion, l'aquaculture telle qu'elle est pratiquée ne fait que produire un poisson à forte valeur économique enrichissant les gros industriels à partir de poissons de petite valeur économique. Le développement de l'aquaculture a donc accentué la surexploitation de certains stocks de poissons. Il constitue un facteur aggravant de la surpêche et ne permet pas de résoudre la question de la sécurité alimentaire. L'aquaculture n'est donc pas la solution à la pêche industrielle.

Le CNRS estime que « d'ici à 2030, l'aquaculture produira environ 85 millions de tonnes / an pour suivre la croissance démographique en permettant aux



acheteurs de maintenir leur niveau de consommation actuel¹ ».

Autant dire que la tendance ira vers l'augmentation de la surpêche si l'on ne supprime pas celle-ci et si on ne modifie pas rapidement notre mode de consommation alimentaire responsable de l'accroissement et de l'intensivité de l'aquaculture.

1. www.cnrs.fr/aquaculture

Idée reçue 13

L'alimentation bio n'est pas meilleure pour la santé que l'alimentation conventionnelle

L'alimentation biologique partage les bienfaits de l'agriculture biologique dont elle est issue.

Ses conséquences sanitaires sont bien moins néfastes que celles de l'alimentation conventionnelle, issue d'une agriculture faisant largement appel aux engrais chimiques, aux pesticides, et parfois aux OGM. En effet, la production bio interdit les engrais chimiques, les pesticides de synthèse et les manipulations génétiques OGM. La transformation et la conservation des aliments s'effectuent à l'aide d'additifs naturels.

« 75 % des cancers sont au moins en partie causés par des facteurs environnementaux » et en particulier par les substances chimiques CMR (Cancérogènes-Mutagènes-Reprotoxiques). Or, la plupart des pesticides utilisés en agriculture intensive sont des produits CMR très toxiques¹.

- Les pesticides : le lien avec plusieurs cancers est avéré : lymphomes, cancers du sein, de la thyroïde, de la prostate. Puissants perturbateurs endocriniens, la liste de leurs effets toxiques certains ne cesse de s'al-

1. Pr Dominique Belpomme, *Avant qu'il ne soit trop tard*, Fayard, 2007.

longer : stérilité, perturbation des grossesses, malformations plus nombreuses, affaiblissement du système immunitaire, maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson), diabète, obésité, bronchopathies chroniques obstructives, dépression...

Les dommages sur la santé sont encore plus importants si l'on intègre les effets cumulatifs tout au long de la vie et l'effet cocktail (ou synergique)¹.

- Les OGM : « les OGM à usage alimentaire tels que nous les avons connus non seulement n'apportent pas d'avantages prouvés mais encore comportent des risques que l'étude du CRIIGEN (Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique) souligne² » (tumeurs, toxicité pour le rein et le foie, perturbation de l'immunité...). En outre, les OGM favorisent l'emploi des pesticides³.

- Nitrates : il existe une corrélation avec certaines affections comme le cancer, le diabète et les malformations congénitales⁴. Or la teneur en nitrates des légumes bio est diminuée de moitié.

Les produits bio, plus riches en divers éléments (vitamines, minéraux, antioxydants...⁵) ont une valeur

1. Christian Velot, *OGM un choix de société*, L'Aube 2011.

2. C. Lepage, *La vérité sur les OGM, c'est notre affaire!*, ECLM, 2012.

3. G. E. Séralini, *Tous cobayes*, Flammarion, 2012.

4. C. Aubert, D. Lairon, A. Lefebvre, *Manger bio c'est mieux*, Terre vivante, 2012.

5. J. Caplat, *L'agriculture bio pour nourrir la planète*, Acte sud, 2012.

nutritive bien plus grande. Celle-ci est encore augmentée par la biodiversité et par la possibilité de manger la peau des fruits et légumes.

En favorisant la biodiversité et en respectant les écosystèmes l'alimentation bio réduit les risques de maladie. En effet, « *le respect des écosystèmes naturels est capital, car la biodiversité s'oppose à la genèse des maladies* » et « *la biodiversité s'oppose aussi à la transmission des maladies*¹ ».

Le rôle cancérigène des pesticides ne fait plus aucun doute² et l'étude de Chensheng Lu montre qu'il est possible de remédier à ces effets mortifères par une modification simple de son alimentation: le taux de pesticides dans l'organisme dépend directement de notre alimentation et « *un régime alimentaire bio fournit un effet protecteur immédiat et spectaculaire contre les pesticides organophosphatés utilisés fréquemment dans la production agricole*³ ».

L'alimentation bio en évacuant la plupart des effets délétères de la pollution et en possédant une valeur nutritive plus importante améliore la santé individuelle du consommateur et permet de se projeter vers la « santé durable », concept développé par l'appel de Paris⁴.

Les agents pathogènes s'adaptent aux dégradations de l'homme, alors que l'organisme humain s'adapte

1. D. Belpomme, *Avant qu'il ne soit trop tard*, Fayard, 2007.
2. W. Reymond, *Toxic, J'ai lu*, 2009.
3. *Id.*
4. D. Belpomme, *cf.* 2.

très peu à ses propres dégradations: « *Certains pensent que l'organisme humain pourrait s'adapter facilement à la pollution, qu'elle soit physique, chimique, ou biologique, grâce à des mécanismes de détoxification ou de réparation physiologiques qui lui seraient inhérents. Il s'agit là d'une très grande erreur que ne valident pas les données scientifiques. Au-delà d'un certain seuil, l'organisme est incapable de se détoxifier, de se réparer, autrement dit de s'adapter*¹. »

La seule adaptation patente de l'alimentation issue de l'agriculture industrielle est de favoriser l'apparition de maladies. Pour ne prendre qu'un exemple, la pandémie d'obésité est due à l'industrialisation de la nourriture, bien plus qu'aux habitudes de vie (surconsommation et sédentarisation²).

Passer d'une alimentation naturelle, de type crétoise, à une alimentation artificielle, polluée dès la production jusqu'à l'assiette, en passant par la préparation et la conservation elles aussi toxiques, ne peut avoir que des conséquences néfastes pour la santé, les capacités d'adaptation de l'être humain étant limitées.

1. *Id.*
2. William Reymond, *cf.* 3.

Idée reçue 14 Le bio, c'est pour les bobos. La plupart des Français n'a pas les moyens de manger bio

Si on entend par là que les produits issus de l'agriculture biologique sont en général plus chers que ceux de l'agriculture conventionnelle, cette affirmation est juste, chacun peut le constater. Notons néanmoins que les prix de ces produits varient fortement en fonction de leur nature et des circuits de distribution.

Mais le bio est-il condamné à être cher et réservé à une clientèle aisée, consciente des problèmes alimentaires dus à l'agriculture industrielle? Non, d'abord parce qu'une partie de plus en plus importante de la population accède à cette prise de conscience, et ensuite parce que l'écart de prix entre les produits bio et ceux issus de l'agriculture conventionnelle devrait se réduire fortement.

Comment, alors que l'agriculture biologique nécessite en moyenne 50 % de main-d'œuvre supplémentaire? (ce qui, dans une période de chômage de masse, devrait être saisi comme une opportunité par les politiques). Plusieurs raisons devraient nous rendre optimistes sur cette question.

Premièrement, aujourd'hui en France, l'agriculture bio reste très minoritaire: 3,6 % des terres agricoles et

2,4 % du marché alimentaire total¹. Mais c'est un secteur économique porteur et dynamique, qui a doublé sur ces cinq dernières années. Et l'on sait que lorsqu'un secteur se développe, cela a un effet mécanique sur la baisse des prix.

Pour le lait bio par exemple, les coûts de distribution sont plus élevés, de même que les coûts de collectes, en raison de l'éloignement des producteurs bio et de leur faible nombre. Mais avec la poussée de la demande, cela devrait changer.

Deuxièmement, contrairement à ce que l'on entend, le rendement du bio à l'hectare n'est pas inférieur au conventionnel (voir idée reçue n° 1). Et cette agriculture permet de plus petites surfaces, moins d'investissements dans la mécanisation et stoppe en grande partie l'utilisation d'intrants onéreux. Elle permet des circuits courts et diminue sensiblement le cycle catastrophique de l'endettement des paysans, nécessaire pour leur agrandissement et leur spécialisation. De plus, les circuits courts induisent une forte économie des frais et nuisances de transports qu'implique la grande distribution.

Troisièmement, l'agriculture conventionnelle ne tient pas compte des « externalités négatives » (pollution de l'environnement, de l'eau, coûts sanitaires, perte de la biodiversité, destruction du milieu et des barrières naturelles...) qui sont à la charge de la

1. Source Agence bio, rapport 2012 : <http://www.agencebio.org/>

collectivité. Leurs produits ne sont donc pas vendus au juste prix.

Quatrièmement les aides agricoles favorisent honnêtement les grandes exploitations, ne tiennent pas compte des aspects qualitatifs des produits, du nombre d'emplois et très peu du respect de l'environnement (*cf.* idée reçue n° 4) Mais cela peut changer, c'est une question de volonté politique européenne et française. Et de bras de fer avec les lobbys agroalimentaires !

Si, à ces raisons qui devraient permettre au bio d'être, au niveau de la production, à des prix comparables au conventionnel, on ajoute des comportements individuels intelligents – manger des produits de saison et de proximité, moins de protéines animales, moins de produits tout faits, acheter en vrac ou moins conditionné, cuisiner, voire cultiver son jardin quand c'est possible..., on devrait pouvoir se nourrir en bio ou en produits issus de l'agriculture paysanne pour un prix égal ou moins cher qu'avec le conventionnel. Et le goût et la santé s'y retrouveraient¹.

Enfin, n'oublions pas qu'une politique de redistribution des revenus rendrait plus facile l'accès du plus grand nombre au bio... Mais une éducation à l'alimentation sera aussi nécessaire...

1. Notons par ailleurs que la part de l'alimentation dans le budget des ménages a beaucoup diminué, d'environ 25 % dans les années soixante, elle est passée à 13% actuellement.

Idée reçue 15 Manger « responsable » c'est se priver d'un des plaisirs essentiels de la vie

C'est une question qui est loin d'être secondaire, et qui d'ailleurs divise jusqu'au sein des organisations écologistes (Utopia elle-même n'y échappe pas). Évitions les pièges de l'approche culpabilisante ou sacrificielle car elle est souvent inefficace. L'écologie qui demande *de partager le fardeau* ne permettra pas la sobriété heureuse.

Derrière cette idée, se cachent plusieurs représentations qu'il faut déconstruire. La première, c'est que le plaisir de manger est incarné par des produits emblématiques : la viande, le sucre, le vin, le beurre sont sans doute à placer en tête de liste. S'ils occupent cette position, c'est aussi parce qu'ils ont fait l'objet de pénuries dans des périodes de souffrances récentes. Ils sont aussi, pour certains d'entre eux, associés à un niveau de vie *enviable*. De ce fait, remettre en cause leur place dans l'alimentation peut être interprété comme un renoncement à des plaisirs dont une fraction importante de la population a pu être privée, donc à une régression.

Amplifiant cette première représentation, des « régimes » alternatifs, tels que le végétarisme voire le végéталisme, sont associés à des groupes sociaux

plus ou moins en rupture avec le mode de vie et de consommation *dominant*. De surcroît, les produits mis en valeur comme ingrédients alternatifs sont, en partie au moins, des produits dont l'usage s'est perdu et qui n'évoquent donc plus de souvenirs gustatifs, de sensations hédoniques. Dès lors, la méfiance prend le dessus.

Dans une conception réductrice, *manger responsable* se comprend comme une incitation voire une injonction à épouser un mode de consommation caractérisé par du déplaisir plus que du plaisir.

Pourtant, *manger responsable* n'est en rien renoncer à tel ou tel type de produit, et encore moins renoncer au plaisir de manger. C'est au contraire proposer d'en saisir plus finement tous les déterminants.

C'est d'abord refuser les excès, en ce qu'ils sont au contraire source de déplaisir, mais souvent différé. Ainsi, la surconsommation de viande est, on le sait, associée à un risque accru d'accident cardiovasculaire. Mais ce risque ne se manifeste évidemment pas dans les minutes qui suivent l'ingestion.

Manger responsable, c'est donc diversifier les sources des éléments indispensables à une bonne santé (protéines, glucides, lipides, vitamines, sels minéraux, etc.) en prenant plaisir précisément dans le fait de ne pas manger toujours la même chose. C'est aussi redécouvrir la vertu des aliments en les connaissant mieux, notamment à travers un rapport de proximité avec ceux qui les produisent et qui peuvent en parler. Chacun sait le plaisir de manger ce que l'on produit soi-même ou dont on connaît l'origine.

Manger responsable, c'est également redécouvrir le plaisir de maîtriser les associations de produits pour satisfaire ses besoins, c'est donc redécouvrir le plaisir de cuisiner soi-même ce qu'on mange. C'est enfin redécouvrir le plaisir du partage avec d'autres, c'est-à-dire la convivialité des repas dont nous privent aujourd'hui les plats individuels à réchauffer aux micro-ondes.

Reste la question de certains produits comme le foie gras, le caviar... qui feront encore longtemps, en France du moins, l'objet de discussions passionnées.

On le voit, manger responsable, c'est à bien des égards, une affaire d'éducation, de rééducation... au plaisir.

Idée reçue 16 On a besoin de manger de la viande pour être en bonne santé.

Manger de la viande est devenu dans les sociétés post-industrielles un fait culturel qui peut participer à une apparence de bien-être, mais n'a rien d'une nécessité pour la santé. Un apport en protéines capable de fournir des acides aminés est en revanche essentiel. La viande est une excellente source d'acides aminés, mais on peut facilement en trouver aussi dans les protéines végétales (céréales et légumineuses). La preuve en est que seule une carence en vitamine B12 est constatée en cas d'alimentation végétalienne. Sans aller jusqu'à bannir la viande, il suffirait de suivre les recommandations actuelles moyennes, soit 500 g de viande par semaine (Fonds Mondial contre le Cancer) ou « *privilégier le poisson, les viandes maigres et les produits laitiers faibles en gras si on consomme des produits animaux* » (OMS recommandations 2003).

Si l'on n'en a pas vraiment besoin pour être en bonne santé, consommer de la viande peut-il nous rendre malade? Oui, car les animaux que nous mangeons sont souvent malades et nous ingérons ces protéines toxiques, via l'alimentation industrielle. Cela provoque des réactions avec le système immunitaire dont les conséquences ne sont pas maîtrisées à moyen et long



terme. Si, par chance, l'animal n'était pas malade, la chaîne automatisée de l'abattoir peut le contaminer.

Aux États-Unis, certains animaux sont souvent trempés dans des cuves de chlore afin de tuer les bactéries dont ils seraient porteurs, mais les contrôles bactériologiques effectués par la suite montrent que ce bain a plutôt tendance à contaminer la viande, du fait de conditions d'hygiène insuffisante. De plus, des OGM, des pesticides et des antibiotiques sont presque systématiquement ajoutés à l'alimentation, afin d'accélérer la prise de poids des animaux, les rendre obèses et en tirer un meilleur prix.

En consommant des protéines animales, l'être humain stocke potentiellement les pesticides, les anti-

biotiques, les hormones et autres molécules nocives dans ses cellules graisseuses. L'Association Américaine de Diététique l'a réaffirmé en 2009 : « *Les régimes végétariens (y compris le végétalisme) sont sains, adéquats sur le plan nutritionnel et bénéfiques pour la prévention et le traitement de certaines maladies* ». Ajoutons à cela les effets environnementaux non de l'élevage mais de ce qu'il convient d'appeler la production animale (la déforestation et la quantité considérable d'émissions de méthane dues aux élevages bovins, la pollution des nappes phréatiques, la surconsommation des ressources en eau...) outre les débats éthiques soulevés par l'industrie de la viande.

Si l'ensemble des pays s'alignait sur le niveau de consommation occidentale, notamment de viande, on atteindrait un seuil de dégradation irrémédiable de l'environnement et donc de la santé des populations.

Idée reçue 17 Il faut manger des produits laitiers pour être en bonne santé

Boisson maternelle, synonyme de pureté et aliment complet « naturel », mais aussi « boisson des faibles » réservée aux enfants, aux malades et aux vieillards¹, le lait ne peut être que « bon pour la santé » !

Pourtant la très remarquable progression de la consommation de produits laitiers depuis 1950, avant d'être sanitaire, est surtout due à la formidable explosion de sa production. Ainsi, si Pierre Mendès France en 1954 rend obligatoire la distribution d'un verre de lait sucré à l'école pour ses bienfaits sur la santé, c'est déjà officieusement pour trouver un débouché au « fleuve blanc » dont le débit ne cesse de croître et dont la mise en œuvre de la PAC à partir des années 1960 amplifiera encore l'augmentation.

Grâce aux progrès enregistrés dans les méthodes de transformation du lait, la consommation continuera de progresser, en substituant yaourts, fromages et autres desserts lactés au lait simple. Ainsi, la consommation de lait et yaourts passe de 78 kg par an à 106 kg par an

1. V. Péan, J. P. Corbeau, « *Entre pureté et souillure* », Publication de la Mission Agrobiosciences, octobre 2009.

entre 1950 et 1996, pendant que celle de fromage augmente de 5 à 18 kg par an pendant la même période¹.

Parmi les bienfaits mis en avant pour soutenir la consommation la prévention de l'ostéoporose est fréquemment citée. Pourtant, depuis les années quatre-vingt-dix, les études se succèdent pour contredire cet aspect thérapeutique du lait. Pire, les dernières études conduites aux États-Unis indiquent au contraire un risque accru de fractures des os chez les seniors². Dans le même temps, si l'hypothèse d'une corrélation entre la consommation de lait et le cancer de la prostate est encore discutée, les études la confirmant sont de plus en plus nombreuses, comme le sont celles faisant état de cas d'allergie ou d'intolérance au lactose³ et d'allergie aux protéines du lait de vache, davantage incriminé que celui des brebis et des chèvres jugé mieux assimilable. La critique du discours dominant sur le lait s'enracine d'autant plus facilement que le « monde du lait », de plus en plus concentré tant en termes d'opérateurs que géographiquement, a aujourd'hui le visage d'une industrie dominée par de grandes multinationales (Nestlé, Danone...) dont il n'est plus à démontrer

1. P. Combris, *Cinquante ans de consommation de viande et de produits laitiers en France*, INRA, Laboratoire de Recherche sur la Consommation (CORELA).

2. Voir par exemple, l'étude menée à grande échelle par l'université médicale de Harvard et publiée en novembre 2013.

3. Les chiffres varient énormément selon les études, l'âge et la géographie, mais on estime qu'environ 30 à 60 % de la population mondiale adulte serait intolérante au lactose. En France, selon une enquête Ipsos de mai 2008, la proportion serait de 36 %.

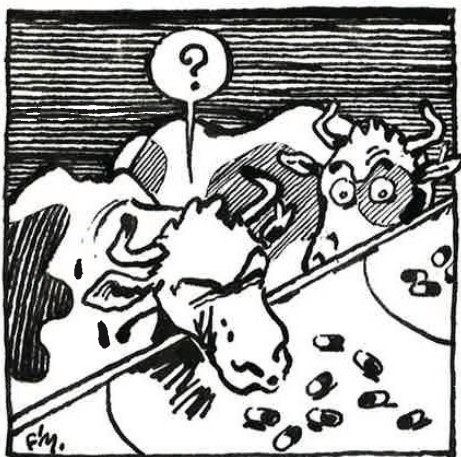
que l'intérêt financier prime sur toute considération de santé publique.

Mais quelle est la vraie question ? Devons-nous considérer que nous consommons trop de lait de vache, sous différentes formes, au risque d'excès néfastes sur la santé comme bien des excès, ou nous demander si la manière dont nous avons choisi de produire du lait, dans la plupart des pays développés et désormais dans ceux dits « en émergence », ne conduit pas à des prescriptions infondées, voire mensongères, rendues indispensables au maintien d'un modèle économique ? Produire du lait dans des exploitations où l'herbe a disparu, où les vaches ne quittent plus des aires bétonnées, où le robot de traite et les distributeurs automatiques d'aliments dispensent de plus en plus de l'intervention humaine, où la « carrière » d'une vache ne dépasse plus six ans, etc. est-il un modèle soutenable ? Celui-ci est par ailleurs directement lié à l'industrie de la viande dont les « bienfaits » de la consommation sont également promus (*cf.* Idée reçue n° 16). C'est ainsi que 35 % de la viande bovine produite en France en 2010 provient des races laitières¹ et que les vaches de réforme pèsent pour près de la moitié (48 %) de la production globale de viande dite « de bœuf ».

La concentration incessante de la production nationale dans le grand ouest de la France est-elle

1. Source Institut de l'élevage : « *La production de viande bovine en France* », le dossier économie de l'élevage n° 245.

« bonne pour la santé » de l'économie régionale, ou pour la santé de la planète, l'élevage étant un émetteur important de gaz à effet de serre ? Ne devons-nous pas au contraire soutenir l'idée d'une plus faible quantité de production laitière mieux répartie sur le territoire national et développer un artisanat de transformation local ? Ne devons-nous pas plus équilibrer notre consommation entre le lait de vache et celle de lait de chèvre et de brebis, assise principalement sur une production d'herbe favorable à la biodiversité ? Et promouvoir les élevages où le respect de l'animal l'emporte sur la maximisation de la « performance zootechnique », pour qu'enfin la qualité du lait justifie son usage raisonnable et raisonné dans l'alimentation quotidienne ?



DEUXIÈME PARTIE

LES 16 PROPOSITIONS D'UTOPIA

Proposition 1

Pour une souveraineté alimentaire

« La souveraineté alimentaire est le droit des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers. La souveraineté inclut donc la possibilité pour les États de se protéger lorsque des importations menacent leurs agricultures. » Via Campesina¹

Cette définition confère donc des droits à chaque pays qui veut protéger sa production interne et devenir autonome, afin de ne pas se soumettre aux règles du libre-échange.

Elle n'est pas contradictoire avec l'exportation ou l'importation de certains produits : coton, café, cacao, ou encore céréales pour certains pays d'Afrique. La souveraineté alimentaire contribue à réduire au minimum la dépendance d'un pays ou d'une région aux produits importés dans le domaine alimentaire.

Avec d'autres mouvements altermondialistes, nous défendons donc le concept de souveraineté alimentaire

1. Ce mouvement social et paysan international des petites exploitations familiales rassemblait fin 2013 plus de 200 millions de paysans dans 88 pays et 183 organisations. Il s'oppose à l'agriculture industrielle et aux entreprises internationales et lutte contre le mouvement d'accaparement des terres par les investisseurs privés et les gouvernements, qui s'est accru ces dernières années.

présenté pour la première fois en 1996 au Sommet mondial de l'Alimentation par Via Campesina.

Les subventions aux agriculteurs du Nord, en particulier celles de la PAC, ne devraient porter que sur les produits qui ne seront pas exportés. La souveraineté alimentaire ne peut d'ailleurs pas se résumer à une limitation des subventions à l'exportation.

De manière plus approfondie, nous faisons nôtres les propositions consistant à :

- donner la priorité à la production des exploitations paysannes et familiales pour les marchés intérieurs et locaux, selon des systèmes de production diversifiés et écologiques,
- veiller à ce que les agriculteurs reçoivent le juste prix pour leur production locale,
- garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche et aux autres ressources à la faveur d'une véritable redistribution,
- reconnaître et promouvoir le rôle des femmes dans la production de denrées alimentaires et veiller à ce qu'elles aient un accès équitable aux ressources productives et qu'elles en aient la maîtrise,
- veiller à ce que les communautés aient le contrôle des ressources productives, par opposition à l'acquisition par des entreprises des terres, de l'eau, des ressources génétiques et d'autres ressources,
- protéger les semences, base de la nourriture et de la vie elle-même, et veiller à ce que les agriculteurs puissent les échanger et les utiliser librement, ce qui

suppose le refus des brevets sur la vie et l'adoption d'un moratoire sur les cultures génétiquement modifiées,

- investir des fonds publics à l'appui des activités productives des familles et des communautés, en mettant l'accent sur l'autonomisation, le contrôle local et la production de nourriture pour la population et les marchés locaux,
- mettre en place, localement, en France, des Plans de Souveraineté Alimentaire Locaux avec la production et la consommation alimentaire locales, des « importations » et « exportations » du territoire, la définition des productions qu'il est prioritaire de relocaliser, des facteurs de production adaptés (terres, eau d'irrigation, ressources génétiques adaptées, savoir faire locaux, professionnels formés, organismes de recherche et de formation...) permettant de relocaliser ces productions sur le territoire.

Nous proposons également de limiter, voire d'interdire, la spéculation boursière sur les denrées alimentaires de base (riz, blé, maïs, qui représentent à eux trois 75 % de la consommation alimentaire mondiale¹). Rappelons que cette spéculation sur les produits alimentaires de base s'est fortement développée à par-

1. L'économiste allemand Heiner Flassbeck propose d'abolir cette spéculation en instaurant pour les opérateurs un plancher élevé d'autofinancement et en excluant du marché de ces denrées alimentaires de base quiconque ne ferait pas usage du bien négocié. Cette idée est notamment reprise par J. Ziegler (*Destruction massive, géopolitique de la faim*, 2011, p. 330).

tir de 2007, à la suite de l'effondrement des marchés financiers. C'est notamment ce qui a entraîné deux périodes de flambée des prix et provoqué les tragiques émeutes de la faim en 2008.

Enfin, actuellement, l'aide publique au développement envers les pays du Sud fragilise l'agriculture paysanne quand elle favorise les cultures d'exportation ou le développement d'une agriculture basée sur la mécanisation et les intrants. Nous proposons donc une réorientation complète de cette aide en lui fixant notamment comme objectif le développement d'une agriculture paysanne adaptée aux besoins locaux.

Proposition 2

Relocalisation et circuits courts

L'avenir urbain n'est pas dans le laisser-faire, tolérant l'opacité des circuits et la rente foncière¹. Les circuits courts de proximité, pratiqués par environ 10 % des agriculteurs en France, (donnée du CESER² Pays de la Loire 2010), sont une préfiguration du modèle futur.

Un « paysan agroalimentaire » transforme ses produits à la ferme, se structure et apporte des méthodes de commercialisation innovantes, ce qui présente deux avantages : la valeur ajoutée est meilleure, tout en conservant des prix attractifs pour le consommateur. Ainsi le revenu par hectare des agriculteurs commercialisant en vente directe est plus de deux fois supérieur à celui des agriculteurs passant par les circuits conventionnels de distribution. En outre, la vente directe est génératrice d'emplois : en moyenne, 1,25 équivalents temps plein sont nécessaires pour une ferme qui vend en direct, là où un emploi est suffisant en vente conventionnelle (Source : École Nationale de Formation Agronomique, ENFA).

Les nombreux modes de commercialisation doivent être soutenus par les collectivités locales, et les consommateurs encouragés à les fréquenter, via par exemple

1. Voir Edgard Pisani, *Utopie foncière*, Gallimard, 1977.
2. Conseil économique, social et environnemental régional.

les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les divers points de vente collectifs, les marchés fermiers, etc. Outre leur effet positif pour les paysans, ces modes de commercialisation recréent le lien avec les urbains. C'est un facteur important de cohésion sociale.

En secteur périurbain, la principale difficulté est liée à la disponibilité de la terre, du fait en particulier de ce qu'on appelle à tort la pression foncière. Pourtant les collectivités disposent de nombreux outils pour restituer l'usage de la terre à ceux qui la travaillent.

Nos propositions s'articulent autour des engagements suivants :

- favoriser le partenariat entre la restauration collective publique et les « paysans agro-alimentaires ». La modification du code des marchés publics sur cette question est une priorité urgente ;
- rendre visibles les produits de proximité afin d'identifier les produits locaux et les acteurs de la filière qui les distribuent en ville ;
- s'inspirer de Terre de Liens¹, association qui achète des fermes et des terres et qui permet à des agriculteurs (en bio) de s'installer ;
- assurer le « portage financier » pour des associations d'insertion comme c'est le cas dans le département du Gers pour les Jardins de Cocagne

1. Voir encadré page 146.

(association d'insertion par le maraîchage et la transformation)¹ ;

- soutenir les communes qui achètent directement de la terre et produisent en régie des légumes pour les cantines (Mouans-Sartoux dans les Alpes-Maritimes) ;
- généraliser les Zones Agricoles Protégées dans les documents d'urbanisme (la communauté d'Agglomération de Rennes) ;
- modifier les missions des SAFER² (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) créées en 1962 en privilégiant la création et la reprise des fermes plutôt que de favoriser l'agrandissement des « exploitations » ;
- valoriser le rôle des SALT (systèmes alimentaires territorialisés) qui permettent de planifier l'agriculture sous le contrôle de la collectivité et donc d'orienter les productions ;
- créer des parcs agraires sur le modèle des parcs naturels comme c'est déjà le cas en Espagne à Barcelone³ ;
- créer des réserves foncières destinées à des pratiques innovantes comme l'agroforesterie, et la permaculture doit être largement utilisée par les collectivités.

1. Jardins de Cocagne: entreprise d'insertion par le maraîchage et la transformation. Voir: <http://www.reseaucocagne.asso.fr/> et encadré page 145.

2. On notera la concomitance de la création des SAFER et du démarrage de la PAC!

3. Parc Agraire de Barcelone: <http://www.diba.cat/parcsn/parcs/plana.asp?parc=9&cm=297&co=2>

Proposition 3

Vers une réappropriation collective des terres paysannes

Nous considérons la terre comme un bien commun et nous souhaitons engager un processus de réappropriation collective des terres agricoles.

Aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, nous cherchons à favoriser les petites et moyennes exploitations agricoles, en relocalisant la production au plus près de la consommation et en utilisant des techniques respectueuses des sols, tout en étant pourvoyeuses d'emplois.

À l'opposé du modèle de monoculture et de « désert vert » des grandes exploitations, l'agriculture paysanne associe des cultures complémentaires diversifiées avec éventuellement une part d'élevage, et préserve des « zones naturelles » (haies, bois...) indispensables à la biodiversité.

Vers une socialisation progressive des terres agricoles grâce à une gestion coopérative de proximité

Dans les pays où l'essentiel des terres appartient à quelques grands propriétaires et où la majorité des paysans n'a pas de terres, une réforme agraire est

nécessaire. Nous proposons une « socialisation progressive des terres agricoles » gérées de façon citoyenne et coopérative. Cette terre « socialisée » ne pourra faire l'objet de commerce ou de spéculation. Seule une agriculture biologique respectueuse des sols pourra être pratiquée.

Il s'agit de mettre en place progressivement un droit d'usage de la terre agricole. Cette socialisation doit s'accompagner de politiques publiques permettant l'accès de tous aux moyens de production (eau, cheptels, matériels et infrastructures).

Contre l'accaparement des terres

Le phénomène d'accaparement des terres doit cesser. Il consiste pour certains pays ou investisseurs à acheter de bonnes terres dans des pays du Sud (mais aussi en Europe de l'Est) pour les destiner à des cultures d'exportation valorisables sur les marchés financiers. Les terres agricoles doivent être protégées du libre-marché. En reconnaissant la Nature comme un sujet de droit¹, nous permettrons à chacun de pouvoir saisir les instances juridiques compétentes.

Favoriser l'auto production

Par ailleurs, nous devons favoriser l'auto-production agricole en ville comme à la campagne, en généralisant

1. Voir A. Acosta, *Le Buen Vivir*, éditions Utopia, 2014.

par exemple les jardins partagés. La sensibilisation de chacun à une alimentation saine et de qualité passe également par une augmentation massive des expérimentations concrètes permettant de renouer le lien entre les citoyens et la terre.

Pour une grande loi foncière en France

En France, où la petite agriculture paysanne se meurt dans l'indifférence, nous proposons une grande loi foncière permettant cette « désappropriation des terres », afin de protéger les terres agricoles contre l'urbanisation et l'artificialisation des sols sur le modèle de la loi de protection du littoral. Par ailleurs, toute terre agricole libérée sera affectée à de nouveaux agriculteurs ou à des petites exploitations avec une taille d'agrandissement limitée.

Proposition 4 De l'exploitant agricole au paysan

Pour arriver à une meilleure alimentation, le principal acteur est l'agriculteur. Son métier est né il y a plus de huit mille ans avec les premières mises en terre de semences et la domestication des animaux. Il contribue non seulement à nous alimenter mais aussi à fabriquer notre environnement. Alors que sa responsabilité devant l'humanité est immense, l'agriculteur paraît aujourd'hui réduit à obéir à des lois, celles des marchés et de la rentabilité, bien éloignées du sens profond de son métier. Nous plaçons pour redéfinir le métier d'agriculteur, alors que ceux-ci représentent désormais moins de la moitié de la population mondiale et qu'un grand nombre d'entre eux se trouve dans une grande détresse, tant matérielle que morale¹. En France, environ 200 fermes disparaissent chaque semaine.

Redéfinir le métier passe par trois axes :

- **La formation**

L'évolution des techniques a fait croire que le machinisme, les engrais, les produits phytosanitaires et les OGM permettraient aux paysans de se passer

1. En témoignent les nombreux suicides de paysans, en France et en Inde notamment.

d'un savoir-faire ancestral. Paradoxalement, c'est maintenant que nous percevons toutes les limites de ces techniques, alors que les savoirs traditionnels ne sont plus transmis par les générations antérieures. Il devient donc urgent de revoir le contenu de l'enseignement agricole afin qu'il soit indépendant de toute pression et qu'il puisse former à une véritable science paysanne, celle qui, s'inspirant de la tradition, enseignerait l'adaptation de principes généraux d'agronomie à des microterroirs locaux, caractérisés par des sols et des climats variables à très courtes distances (voir proposition 14 sur la formation).

- **Le mode de culture: la qualité plutôt que la quantité**

Les paysans sont enfermés dans un système absurde qui les amène aujourd'hui à produire des surplus de mauvaise qualité. Certains maraîchers conventionnels avouent ne pas oser manger ce qu'ils font pousser et développent des maladies liées aux produits utilisés. Redéfinir le métier d'agriculteur passe en priorité par la restitution de la fierté d'une production de qualité plutôt que d'une production de quantité. C'est pour cette raison que nous défendons les techniques agricoles biologiques, biodynamiques, l'agroforesterie, respectueuses de la biodiversité et productrices de qualités gustatives et sanitaires.

- **Une juste rémunération**

Les agriculteurs ne peuvent faire leur métier si leur production est achetée moins cher qu'elle ne leur

coûte. La grande distribution via la libre concurrence mondiale est la principale responsable de cet état de fait. Les circuits courts sont ainsi à privilégier, facteurs de sens entre paysans et consommateurs. La confiance du consommateur dans la qualité du produit est sans doute déterminante pour rétablir l'équilibre financier de l'agriculteur.

De plus, nous proposons qu'une rémunération complémentaire puisse être prise en charge par la collectivité au titre de services environnementaux.

Proposition 5

Interdire l'appropriation du vivant et libérer les semences ¹

Les semences résultent de relations complexes entre les êtres humains, leur territoire, leur culture et leur système social, et les organismes vivants (les plantes) ainsi que les écosystèmes naturels dans lesquels elles se développent et se reproduisent.²

L'appropriation des semences par les droits de propriété industrielle (DPI) au prétexte de rémunération est lourde de conséquences : érosion de la biodiversité

1. Source Guy Kastler, délégué général du Réseau Semences Paysannes (www.semencespaysannes.org), constitué de plus de soixante-dix organisations, toutes impliquées dans des initiatives de promotion et de défense de la biodiversité cultivée et des savoir-faire associés.

2. La grande variabilité des semences et des plantes qui en résulte pose précisément de nombreux problèmes au « marché libre » et aux droits de la propriété intellectuelle (DPI). Tous deux exigent en effet une identification stable et une traçabilité précise des marchandises anonymes échangées. Pourtant, l'échange gratuit entre les cultivateurs est essentiel. Leurs règles ne concernent pas l'échange de semences de manière isolé, mais l'intègrent dans l'ensemble de la vie culturelle et de l'organisation sociale concernant la gestion des terres, de leur fertilité, des rotations de culture, le contrôle des maladies, des pathogènes et des plantes invasives, la sécurité alimentaire... C'est toute une chaîne qui se trouve impactée si elle est détruite.

cultivée, atteinte aux droits des paysans de reproduire et d'échanger leurs semences et de choisir en conséquence le type d'agriculture (industrielle ou paysanne) qu'ils développent, atteinte au droit des peuples à la souveraineté alimentaire, confiscation du droit à l'alimentation par une poignée de Sociétés Trans Nationales (STN) qui réclament un commerce libre des semences.

L'oppression suscite résistance et soif de liberté. Un formidable mouvement citoyen arrête depuis une quinzaine d'années la progression des cultures d'OGM en Europe.

Dans le même temps, des slogans réclamant la « libération des semences », un « libre accès aux semences pour tous » et autres « semences libres » fleurissent sur des sites ou des publications qui se développent autour de ces luttes. Ces revendications interrogent : faut-il vraiment développer les semences OGM, mutées, mâles, hybrides F1 et autres « terminators » ? Notre réponse est non.

De concert avec l'organisation nationale de la Confédération paysanne, de l'organisation internationale Via Campesina, du réseau des Semences paysannes, nous proposons :

- l'interdiction du brevetage sur la reproduction du vivant, patrimoine inaliénable et commun de l'humanité.
- l'interdiction de la commercialisation et de la mise en culture des semences OGM.

- l'arrêt de tous les essais et cultures d'OGM en milieu ouvert en Europe (sauf recherches scientifiques en milieu confiné).

- une recherche publique forte, pluridisciplinaire et indépendante orientée vers le recensement et l'étude des spécificités des semences paysannes, en vue de l'établissement d'un catalogue évolutif permettant leur commerce libre de droits. En seront facilitées la sélection et la diffusion de variétés diversifiées et variables, localement adaptées.

- un dispositif permettant d'assurer la protection des productions de qualité, biologiques et issues de l'agriculture paysanne et nourricière.

- reconnaître les droits des agriculteurs à conserver, utiliser, échanger, vendre et protéger leurs semences.

Proposition 6

L'eau, indispensable à l'agriculture, est un bien commun de l'humanité

« *Le droit à une eau potable, salubre et propre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme*¹. »

Selon le Rapporteur spécial de la Commission des droits humains sur le droit à l'alimentation « *le terme d'alimentation recouvre non seulement la nourriture solide, mais aussi les aspects nutritionnels de l'eau potable* ». On meurt de plus en plus de faim, faute d'eau pour pratiquer l'agriculture.

L'agriculture est de plus en plus irriguée² et donc consomme de plus en plus d'eau douce, entraînant des situations de pénurie et de conflits. Dans le monde, 70 % de la ressource d'eau douce est utilisée pour l'agriculture. Bien plus encore que l'industrie et la consommation domestique d'eau, c'est l'agriculture qui est au centre des problématiques de l'eau. La demande globale en eau devrait d'ici 2030 dépasser de

1. Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, juillet 2010.

2. En France, on observe un triplement des surfaces irriguées entre 1970 et 2005. Voir notamment Bruno Parmentier, *Nourrir l'humanité*, La Découverte, 2009.

40 % la disponibilité actuelle¹. Le dérèglement climatique, avec ses canicules et ses sécheresses plus intenses, va accentuer les déséquilibres et rendre cette question d'accès à l'eau encore plus importante.

En outre, le gaspillage alimentaire conduit à un gaspillage important des ressources en eau. On estime qu'environ 550 milliards de m³ sont ainsi perdus pour faire pousser des récoltes qui ne seront au final pas consommées.

Les eaux souterraines et de surface sont de plus en plus impactées par diverses pollutions. La pollution de l'eau (par les nitrates, les pesticides, les antibiotiques...) est due en très grande partie aux pratiques agricoles intensives dont le coût de la dépollution est à la charge de la collectivité, donc du consommateur, le plaçant dans la situation du « pollué-payeur ». L'agriculture telle que pratiquée aujourd'hui est grande gaspilleuse d'eau, des changements de pratiques sont donc indispensables.

Il faut tout d'abord revenir à des cultures bien moins gourmandes car plus adaptées aux ressources locales en eau et aux conditions hydrogéologiques, Il s'agit d'adapter les cultures aux ressources mobilisables. Il est également indispensable de se tourner vers des techniques agricoles mobilisant moins d'eau comme par exemple la couverture du sol, le semis direct, mais aussi le « goutte à goutte » qui permet un usage de l'eau plus efficient voire l'aspersion là où l'irrigation

1. Selon l'organisation Water source group.

gravitationnelle est encore pratiquée, ou encore de limiter le gaspillage engendré par une irrigation individualiste et de réutiliser les eaux usées. Mais pour ces raisons aussi, la transformation des comportements alimentaires apparaît comme une nécessité : on estime que pour produire un kilo de viande de bœuf, il faut 15 000 litres d'eau¹, soit près de vingt fois plus que pour un kilo de pomme de terre !

Il faut concilier les enjeux agricoles et les enjeux de l'eau en modifiant les pratiques agricoles actuelles à la fois trop consommatrices d'eau et fortement polluantes. Au lieu de continuer à développer des technologies curatives (traitement de l'eau) il est indispensable de privilégier les politiques préventives en réduisant les pollutions en amont par un changement des pratiques culturales. Ainsi l'agriculture biologique, l'agroforesterie, la permaculture... préservent la qualité de l'eau tout en maintenant une activité agricole. Malgré certains freins et blocages (poids de l'agriculture intensive et productiviste) il existe des expériences réussies dans ce sens. Par exemple, Eau de Paris, régie publique de l'eau à Paris, a développé une politique de contractualisation avec des agriculteurs sur ses bassins d'alimentation des captages : les sources de la Vanne, où 1 600 hectares sont cultivés en agriculture biologique, constituant la plus grande surface d'agriculture biologique sur des champs captants en France.

1. Source : Water footprint and virtual water.

Proposition 7

Généraliser le bio de proximité dans les cantines

L'alimentation biologique doit être généralisée dans les cantines. La loi va dans ce sens, mais elle est mal appliquée par des collectivités frileuses, qui ont peur des surcoûts et des complications liées à la préparation des repas. Pourtant, le bio dans les cantines a beaucoup d'avantages: il engage de nombreux cercles vertueux et c'est évidemment bon pour la santé des enfants¹.

Mais le bio n'a de sens que s'il est consommé de saison et il est produit localement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Localement, seuls trois modes de production sont possibles et ils ont tous les trois un effet positif sur l'économie locale:

- les paysans indépendants: ils constituent le futur tissu économique local. Comme nous l'avons vu dans la proposition n° 2, s'ils sont en «circuit court», ils assurent de nombreuses créations d'emplois locaux, non délocalisables;
- les dispositifs d'insertion, en particulier les Jardins de Cocagne qui donnent un travail ayant du sens à 4 000 jardiniers dans 120 jardins. Le code des

1. Voir le film de J. P. Jaud, *Nos enfants nous accuseront*, 2008.

marchés publics permet de réserver certains marchés à ces structures;

- la régie directe: à l'exemple de Mouans-Sartoux (06) les municipalités peuvent acheter de la terre et en confier la culture à du personnel municipal. La production de légumes, de fruits et de volailles peut être suffisante pour approvisionner la cantine scolaire.

La conduite biologique des terres permet de restaurer la vie des sols et d'assurer une production soutenable. On observe également que le retour au bio se diffuse dans les réseaux paysans.

Manger bio à la cantine, c'est aussi s'habituer à une cuisine artisanale, loin de la nourriture standardisée, comme les pavés de poisson ou de poulet. Nous élevons nos enfants à un sens critique plus élevé.

Une autre conséquence inattendue du passage au bio dans les cantines: pour maîtriser les coûts, les collectivités cherchent des économies. Elles proposent alors des repas dits «alternatifs», c'est-à-dire sans viande. Les menus sont composés de légumineuses, de céréales, de légumes, de fruits et d'un peu de produits laitiers.

Bien accompagné, le bio à la cantine est un moyen d'expliquer à tous (enfants, parents, personnels, élus) que notre alimentation a des impacts nombreux, à la fois locaux et lointains. Comme cela se fait déjà au niveau de certaines écoles maternelles, des jardins permettent aux enfants de s'initier à la culture et à la récolte de fruits et de légumes, qu'ils retrouvent ensuite

dans leur assiette à la cantine. Les communes doivent être encouragées à réserver l'espace disponible pour aménager un jardin, que ce soit dans les écoles même, maternelles ou primaires, ou bien à proximité immédiate, dans le cadre par exemple de jardins partagés. Les départements doivent être incités à faire de même pour les collèges.

Dès leur plus jeune âge, les futurs citoyens seront ainsi habitués à consommer des produits locaux et il y a une grande chance que l'envie leur soit donnée de cultiver eux-mêmes leur jardin...

L'Ariège, par exemple, conduit depuis la fin des années 1990 une politique coordonnée pour réintroduire le bio dans de nombreuses cantines scolaires. Après une douzaine d'années, la surface agricole utile (SAU) en bio est de 10 %, contre 5 % en moyenne nationale. Nous sommes encore loin de l'objectif de 50 % donné par Solagro¹ en 2050. Mais il faut continuer dans cette voie.

Cette démarche a par ailleurs vocation à être étendue aux autres structures de restauration collective : hôpitaux, maisons de retraite, restaurants d'entreprises, centres de vacances, etc.

1. Solagro, scénario AFTERRRES 2050, quelle utilisation des terres en 2050 en France ? <http://www.solagro.org/site/393.html>

Proposition 8

Lutter contre le gaspillage alimentaire de la production jusqu'à l'assiette

Les pays dits « développés », en Europe comme en Amérique du Nord, gaspillent entre un tiers et la moitié des réserves alimentaires, entre le champ du producteur et nos assiettes. Selon le rapport Global Food¹ *Waste Not, Want Not*, entre 30 % et 50 % des 4 milliards de tonnes d'aliments produits chaque année sur la planète (soit entre 1,2 et 2 milliards de tonnes) ne finissent jamais dans une assiette. Qu'il s'agisse de fruits et de légumes frais écartés par les supermarchés pour des raisons esthétiques, des dates de péremption inutilement strictes, des promotions « deux pour le prix d'un », du gaspillage ordinaire dont nous faisons preuve quotidiennement, ainsi que des mauvaises pratiques agricoles, des infrastructures inadaptées et des lieux de stockage peu performants, ce sont autant de ressources en terres ou en eaux qui pourraient être mises à meilleures contributions qu'au remplissage de nos décharges.

1. Rapport Global Food; *Waste Not, Want Not* publié jeudi 10 janvier 2013 par l'Institution of Mechanical Engineers (IME), l'organisation britannique des ingénieurs en génie mécanique.

Par ailleurs, le lien entre prodigalité alimentaire dans les pays riches et pauvreté dans d'autres régions du monde n'est ni simple, ni directement corrélé, mais il n'en reste pas moins réel.

Le gaspillage alimentaire se répercute également sur les capacités de productions agricoles, limitées par les surfaces disponibles.

Si moins de nourriture était jetée, les terres libérées pourraient être réaffectées à des pratiques vertueuses (agroforesterie par exemple) accélérant ainsi la transition vers une agriculture respectant les écosystèmes.

Par ailleurs, le droit de glanage après récolte dans les champs ou à la fin des marchés urbains doit être garanti à tous et partout.

Aujourd'hui, les pays riches européens et nord américains assurent à leurs citoyens entre 150 et 200 % de leurs besoins nutritionnels, ce qui se traduit par le fait que notre industrie agroalimentaire propose deux fois les quantités de nourriture dont nous avons réellement besoin. Si ces mêmes pays réduisaient le gaspillage et les surplus de sorte que seuls 130 % des besoins soient assurés, 33 % des réserves alimentaires mondiales seraient sauvegardés. De quoi nourrir trois milliards d'êtres humains.

Au-delà de la réaffirmation de la souveraineté alimentaire, nous proposons de :

- élaborer et déployer un programme de sensibilisation sur le gaspillage : les agences de développement, les

organisations comme les Nations Unies, les États, les collectivités territoriales, doivent travailler ensemble pour aider les mentalités à changer en matière de déchets et décourager les pratiques de gaspillage des agriculteurs, producteurs alimentaires, supermarchés et consommateurs ;

- valoriser les initiatives qui permettent de limiter notre empreinte environnementale tout en réduisant nos stocks alimentaires, et mettre en place des indicateurs locaux et nationaux ;

- faire décroître les pertes de nourriture. Pour les pays en développement, elles ont surtout lieu au début de la chaîne d'approvisionnement, entre le champ et le marché. Les améliorations possibles porteraient sur un accroissement de l'efficacité des récoltes, une meilleure adéquation des infrastructures de transport locales et de conditions de stockage appropriées. Dans les pays développés au contraire, le problème réside surtout sur de mauvaises pratiques de marketing et sur le comportement des consommateurs. Par exemple, 30 % des cultures de légumes du Royaume-Uni ne sont jamais récoltés ;

- généraliser la distribution des surplus à des banques alimentaires qui se chargeraient ensuite de les distribuer aux personnes dans le besoin. Les supermarchés jettent des tonnes de biens parfaitement consommables. N'oublions pas que des millions de personnes, même dans les pays riches, ne parviennent pas à manger à leur faim.

Tous ces changements permettraient d'offrir environ 50 % de nourriture en plus sans augmenter la production, tout en libérant du terrain et en diminuant la consommation d'énergie.

Proposition 9

Pour une autre politique de l'élevage

« *Nous sommes tous victimes de l'élevage industriel¹.* »

Animaux, producteurs, consommateurs et écosystèmes subissent tous l'agriculture productiviste. Celle-ci conduit au gigantisme, à la spécialisation, à l'importation massive d'aliments pour le bétail (maïs fourrage et soja), à l'élevage hors sol, etc. L'équilibre ancestral sol-plantes-animaux est rompu. Les pollutions par nitrates et pesticides se développent² et les conditions favorables à l'émergence et à la propagation de nouveaux pathogènes sont en place³.

Tout le système agro-industriel s'appuie sur la négation du territoire, le mépris de l'environnement et la destruction des emplois humains. Il est nécessaire de repenser toute l'agriculture, de la réorienter en profondeur, ce qui implique notamment de concevoir l'élevage, lorsqu'il est pratiqué, comme un élément ne pouvant être dissocié d'un système de culture⁴. Pour ce

1. *Agir pour l'environnement, lettre réAgir* campagne n° 38.
2. A. Pochon, *Pour une agriculture efficace sur les plans économique, social, environnemental, avec des produits plus sains*, encyclopedie-dd.org
3. D. Belpomme, *Avant qu'il ne soit trop tard*, Fayard, 2007.
4. J. Caplat, *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité*, Acte sud, 2012.

faire des solutions existent, mais elles vont à l'encontre d'intérêts économiques bien ancrés : favoriser un élevage respectueux du bien-être animal, de l'environnement et donner aux éleveurs des conditions de travail décentes. Une action conjuguée doit être entreprise dans trois domaines : agronomique, politique, citoyen.

Les solutions agronomiques

Elles visent à mettre fin à l'élevage hors sol et à ramener les animaux sur le sol qui les nourrit. Elles visent aussi à revenir à la polyculture/élevage, c'est-à-dire à instaurer un nouveau modèle de développement agricole basé sur l'équilibre sol-plantes-animaux et la biodiversité, en s'inspirant par exemple de la méthode d'André Pochon¹. L'agriculture durable, c'est aussi l'élevage herbager et la prairie temporaire incluse dans la rotation des cultures, ainsi que l'élevage extensif en zone de montagne.

D'autres approches telles que celle de l'AVEM² où éleveurs et vétérinaires travaillent ensemble à une évolution systématique des pratiques d'élevage vers une meilleure gestion environnementale et plus de bien-être animal sont à développer. Enfin, certains vétérinaires, comme le GIE Zone Verte, proposent une réflexion

1. A. Pochon, *Pour une agriculture efficace sur les plans économique, social, environnemental, avec des produits plus sains*, encyclopedie-dd.org; et *Le scandale de l'agriculture folle*, Rocher, 2009.

2. Association Vétérinaires Éleveurs du Millavois.

alternative sur la santé des animaux d'élevage à travers une approche globale.

Les solutions politiques

La réforme de l'enseignement agricole et de la recherche s'appuyant sur les fondements de l'agronomie est un des leviers, mais le levier essentiel est la révision de la PAC (cf. idée reçue n° 4), par exemple en promouvant les aides couplées à l'herbe et aux oléoprotéagineux à la place des aides aux céréales et au maïs de fourrage, en plafonnant ces aides à la surface et aux travailleurs et en privilégiant les petites exploitations.

Les solutions citoyennes

Elles peuvent passer par une pression de la société civile, du monde associatif et des citoyens sur les principaux acteurs du monde agricole et par un changement de nos comportements alimentaires, en particulier en diminuant de manière importante le recours à l'alimentation carnée (cf. idée reçue n° 16) « *Arrêter ou réduire sa consommation de viande est une des rares actions à portée environnementale majeure qui soit accessible à toutes les bourses*¹. »

C'est par cette action conjuguée des éleveurs (restructuration), des politiques (mesures fortes) et des citoyens (modification du comportement) que nous pourrions sortir de l'impasse économique, sociale et environnementale où nous a conduits l'élevage industriel.

1. V. Perriot, *Les Zindignés*, n° 2, avril 2012.

Proposition 10

Pour une autre politique de la pêche¹

La mauvaise gestion des pêcheries depuis trente ans a conduit à la surexploitation de la majorité des stocks de poissons, à la non-viabilité économique du secteur de la pêche et à la destruction de l'écosystème marin. Il est donc nécessaire de changer de raisonnement et de passer d'une approche fondée sur le court terme à une gestion fondée sur la durabilité à long terme.

Avant de puiser dans les mers, il faut tout d'abord s'assurer que la population de poissons soit suffisante et en état de se maintenir à des niveaux durables : limiter les captures, s'assurer que les quotas suivent les recommandations scientifiques, instaurer des plans de gestion pluriannuels plutôt que de faire des négociations annuelles sans fin.

Des mesures phares doivent être envisagées :

- La surcapacité actuelle étant le principal facteur de la surpêche, il importe de renforcer les mesures pour

1. D'après P. Cury et Y. Misery, *Une mer sans poissons*, Calman-Lévy, 2008 ; S. Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, Les petits matins, 2011 ; ONG, *bread for the world* ; ATDEPA (association tunisienne pour le développement de la pêche) et Greenpeace Europe.

atteindre un équilibre entre capacité de la flotte et ressources disponibles.

- Mettre fin aux méthodes de pêche destructrices : à l'instar des nouveaux règlements européens, rendre obligatoire le débarquement de toutes les captures (les rejets en mer peuvent représenter jusqu'à 60 % des prises dans certaines pêcheries), prohiber certaines méthodes de pêche (comme le chalutage de fonds) afin de protéger les écosystèmes marins, protéger certaines zones (zones de reproduction, eaux profondes).

- Changer le système pour qu'il bénéficie aux pêcheurs utilisant des méthodes artisanales qui ont un faible impact sur l'environnement, qui respectent les règles, qui sont responsables socialement, et qui contribuent le plus à l'économie des communautés locales, en leur garantissant par exemple un accès prioritaire à la ressource halieutique.

- Réorienter les subventions européennes afin qu'elles ne contribuent plus à l'accroissement de la capacité de la flotte et donc de la surpêche.

De nombreuses autres pistes sont possibles pour permettre la transition vers une gestion durable de la pêche : assurer une bonne collection des données sur les stocks, effectuer un contrôle approprié des débarquements et des pratiques en terre comme en mer, lutter contre la pêche illégale, mettre en œuvre des règles et un contrôle des pratiques ainsi que des mesures pour améliorer la sécurité en mer, s'assurer que les bateaux européens ne vont pas piller les eaux des pays tiers...

À la différence des fermes d'élevage géantes, stade ultime des dérives de l'agroalimentaire (à l'image de la production de saumon norvégien), l'aquaculture pratiquée artisanalement et biologiquement à des fins de culture vivrière ou d'échanges commerciaux locaux doit être encouragée.

La pêche artisanale est à la mer ce que l'agriculture paysanne est à la terre. Une place plus importante doit lui être réservée. En modifiant les accords internationaux, en réservant des zones de pêche artisanales, en améliorant les moyens d'existence des pêcheurs artisans, en finançant des petites structures familiales, en renforçant leur capacité à s'organiser en structures coopératives et en les impliquant dans les processus d'aménagement et de gestion durable des pêches, il sera possible de maintenir l'activité de la pêche tout en régénérant les réserves halieutiques et en les exploitant de façon durable.

Proposition 11 Soutenir les lanceurs d'alerte et garantir l'indépendance et le financement public des organismes de contrôle

Un lanceur d'alerte est « *une personne physique ou morale qui rend publique ou diffuse de bonne foi une information concernant un fait, une donnée ou une action, dès lors que la méconnaissance de ce fait, de cette donnée ou de cette action lui paraît dangereuse pour la santé ou pour l'environnement¹* ». Il est donc important de renforcer l'indépendance des expertises dans ces domaines et de protéger les chercheurs des attaques des différents lobbys.

Les « lanceurs d'alerte » ont déjà averti l'opinion publique dans des cas comme l'exposition de longue durée à l'amiante, la dangerosité des OGM et du bisphénol A, l'excès de sel et de sucre dans notre alimentation, la disparition des abeilles ou encore récemment les dangers du Médiator.

« Les conséquences pour le lanceur d'alerte, qui agit à titre individuel, peuvent être graves : il se retrouve exposé aux représailles dans un système hiérarchique

1. Définition adoptée en France par le parlement début 2013 à la suite d'une proposition de loi écologiste.

qui ne le soutient pas car souvent subordonné à des intérêts financiers, professionnels ou politiques.¹»

Signalons que le parlement français a adopté début 2013 une loi relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte. C'est un bon début, mais c'est encore insuffisant selon l'association Sciences Citoyennes, car cette loi comporte de trop sérieuses lacunes pour vraiment soutenir les lanceurs d'alerte, comme la création d'un organisme indépendant capable d'imposer les règles de déontologie de l'expertise, la possibilité pour un lanceur d'alerte de saisir une autre personne que son employeur, l'extension au cas des salariés des petites entreprises ou des non salariés. Par ailleurs, la commission nationale de la déontologie sera sous la tutelle du gouvernement et n'aura qu'un rôle consultatif.

Bref, il y a encore beaucoup de travail à faire et de combats à mener pour soutenir et inciter les citoyens compétents dans un domaine touchant à la santé et à l'environnement à lancer des alertes publiques s'ils considèrent qu'un risque est avéré.

1. C. Vélot, sur le site de Sciences Citoyennes (www.sciencescitoyennes.org).

Proposition 12

Intégrer le coût environnemental dans le prix des produits alimentaires

La traçabilité devrait permettre, en intégrant de nouveaux critères, de calculer le coût environnemental (l'empreinte écologique) de chaque produit. On pourrait ainsi estimer combien de polluants (énergies fossiles, biocides...) et quel volume d'eau ou de CO₂ ont été nécessaires pour fabriquer tel ou tel produit (culture, transports, transformations...).

À l'heure actuelle, ces coûts, n'étant pas intégrés dans le prix de vente, sont laissés à la charge de la communauté. Ces « externalités négatives » sont de fait une prime au gaspillage énergétique, à la pollution, au dumping écologique et social en général. Les perdants de ce triste jeu sont évidemment la communauté mais aussi les entreprises éco-responsables (dont notamment les agriculteurs bio¹ qui intègrent une partie de ces coûts dans leurs prix de vente).

C'est ce qui fait que par exemple les crevettes récoltées sur la côte belge sont transportées au Maroc pour être nettoyées avant de revenir en Belgique pour être

1. Ils doivent payer pour être reconnus comme responsables, puisque la certification en bio par un organisme indépendant coûte environ 1000 € par an et n'est pas systématiquement prise en charge par la collectivité.

vendues. Et ce n'est pas prêt de s'arranger. Ce saccage ne devrait plus durer.

Une expérience d'« affichage environnemental¹ » reposant sur plusieurs critères (émission de gaz à effet de serre, impact sur l'eau et sur l'air) a été initiée courant 2012 par l'Afnor, l'Ademe et de nombreuses enseignes.

Si une généralisation de cet affichage semble un minimum, nous proposons également que ces indicateurs permettent de récompenser les bons élèves et de taxer les mauvais afin d'entrer dans un cercle vertueux de relocalisation et de respect de notre environnement.

Nous souhaitons la mise en place d'une taxe modulée en fonction de l'empreinte écologique, de type bonus/malus, impactant donc différemment les entreprises soucieuses de tels critères et celles s'en moquant. Cette taxe pourrait financer les aides à la conversion en bio. Ces « lourdeurs administratives » indispensables favoriseraient les circuits courts.



1. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Experimentation-de-l-affichage,4303>

Proposition 13

Étiquetage et traçabilité obligatoires des produits agroalimentaires sur l'ensemble de la filière

La traçabilité agroalimentaire a pour but essentiel d'assurer la sécurité alimentaire. Elle oblige à mieux maîtriser les modes de production de la « fourche à la fourchette » et à garantir la qualité sanitaire des produits consommés. En cas de souci, elle permet de remonter jusqu'à la source du problème, de le régler (à court terme par le retrait des lots concernés et à long terme pour que l'incident ne se reproduise pas) et de prendre les sanctions qui s'imposent le cas échéant.

Ces dispositifs ont fait la preuve de leur efficacité pour les grandes crises (par exemple ESB ou maladie dite de la « vache folle ») mais ils comportent plusieurs défauts.

Au nom de la sécurité, et parfois sous la pression des lobbys qui y ont des intérêts économiques, plutôt qu'en application du principe de précaution, des campagnes systématiques et globales de destruction ou de vaccination sont imposées, sans respect des modes de production plus naturels (comme par exemple la vaccination contre la Fièvre Catarrhale Ovine, obligatoire en France mais pas systématiquement dans les pays limitrophes).

Enfin, l'étiquetage est pratiqué sans lisibilité pour les consomm'acteurs. Ils ne peuvent pas décrypter simplement le sens de la codification retenue ou au contraire sont trompés par des mots ou des images qui n'ont rien à voir avec un caractère réglementaire mais relèvent d'une démarche marketing ou d'un savant mélange des deux (« colorant/arôme naturel », « goût chocolat »...).

Nos propositions s'articulent donc sur un renforcement de la traçabilité et surtout de la lisibilité des étiquettes sur tous les produits alimentaires, notamment pour :



- assurer la provenance de la matière première la plus importante et non pas uniquement la provenance de la dernière opération de transformation (le hachis parmentier ne doit plus pouvoir être « made in France » avec des pommes de terre venues de Chine),

- assurer l'étiquetage de l'empreinte écologique du produit sur l'ensemble de son cycle de vie dans la même veine que ce qui a été envisagé un temps à la suite du Grenelle de l'environnement selon un diagramme énergétique classé de A à F (voir la proposition précédente),

- distinguer, dans les exigences de conformité aux normes et à la traçabilité les produits vendus dans des circuits courts des autres produits, mais sans supprimer la responsabilité et l'engagement sur la qualité sanitaire des produits.

Pour les circuits courts, nous nous prononçons contre le « puçage » systématique des animaux¹. En effet les réglementations de traçabilité ont été souvent introduites pour l'industrie agroalimentaire et demandent à être adaptées pour les circuits courts.

1. Référence au Film *Mouton 2.0*, d'Antoine Costa et Florian Pourchi, 2012.

Proposition 14

Réformer l'enseignement agricole et éduquer les citoyens

Les changements dans l'agriculture ne pourront venir qu'avec de profonds changements dans l'enseignement de l'agriculture.

Celui-ci est en train de changer sous l'impulsion d'organismes publics comme l'ENFA¹. L'école développe de nombreux partenariats avec les agriculteurs pour expérimenter de nouvelles méthodes culturelles comme les BRF² ou l'agroforesterie, présentées comme des recherches ou de l'expérimentation.

Les axes de refondation de l'enseignement agricole sont :

- l'adaptation et le changement,
- l'innovation agroécologique,
- des innovations pédagogiques.

1. ENFA: École Nationale de Formation Agronomique. C'est l'équivalent des ex-IUFM pour l'enseignement agricole. Voir <http://www.enfa.fr/>. Ces propositions que nous soutenons pleinement reprennent pour l'essentiel celles du SGEN-CFDT (branche enseignement de la CFDT).

2. BRF: Bois Raméaux Fragmentés. (Re) découverts par hasard au Canada dans les années 1970 à la suite d'une tempête, les bois jeunes broyés en fin d'automne et épandus en couche mince (entre 3 et 7 cm) sur le sol ont la propriété de régénérer la vie du sol par le développement de champignons.

L'adaptation aux contextes locaux est indispensable, car ce qui est vrai en Bretagne ne l'est pas forcément en Champagne.

Nous soutenons les initiatives qui permettront de territorialiser les enseignements. Il convient de créer des groupes interdisciplinaires composés de chercheurs, d'enseignants, de paysans, d'habitants, d'acteurs territoriaux (collectivités et agents de l'état) qui auront pour mission de définir des programmes adaptés localement. La nouvelle éducation à l'agriculture sera celle qui saura promouvoir un nouveau contrat sociétal entre enseignement, agriculture, société et territoires.

L'innovation agroécologique est une priorité majeure. Même si la place qui lui est laissée dans la recherche est encore trop faible, l'amorçage est en train de s'opérer. Il ne faut pas oublier d'y inclure les pays du Sud, encore largement oubliés dans le travail sur les méthodes alternatives aux monocultures d'exportation. Des pistes comme les BRF, l'agroforesterie et le retour à des méthodes ancestrales semblent pourtant prometteuses. Les échanges avec les paysans du Sud doivent être multipliés.

Les innovations pédagogiques passeront par une intégration des unités d'enseignement, les lycées agricoles, (environ 200 en France, dont la plupart possèdent une ferme pédagogique et expérimentale) dans leur territoire. Ils doivent être encore plus des lieux d'échanges, ouverts sur le monde agricole et la cité. Ils deviendront un lieu d'apprentissage des pratiques

soutenables. Ils ne joueront pleinement leur rôle que s'ils s'ouvrent également sur le monde urbain, devenant ainsi des lieux d'éducation populaire.

Il faut également soutenir des écoles alternatives, comme a pu l'être l'école de Beaujeu¹. Cette école était un lieu d'expérimentation et d'échanges, qui a lancé le concept de biodynamie.

Au cœur des évolutions, l'enseignement agricole doit être renforcé, libéré des influences de l'agro-business. Son implication dans la société doit être développée, avec l'aide des collectivités mais aussi de tous les militants. Le chemin est long, mais il est entrouvert. À nous de le soutenir.

Comme certaines communes le pratiquent déjà aujourd'hui, une sensibilisation sur ces sujets peut se faire également dès la maternelle via des jardins partagés dans les écoles, que les enfants entretiendraient. Ils cultiveraient et récolteraient à leur échelle bien sûr, et pourraient voir la chaîne de la terre à l'assiette en mangeant leurs récoltes à la cantine. Bref: acquérir dès tout-petit la notion de la consommation de produits locaux auto produits, etc. (cf. proposition n° 7)

1. Sur l'école de Beaujeu, lire l'ouvrage collectif *Une agriculture du vivant: l'héritage de l'école de Beaujeu*, éditions du Fraysse, 2006.

Proposition 15

Garantir un débat démocratique au sein des instances où sont représentés les agriculteurs

Les instances dans lesquelles siègent les représentants de la profession agricole sont multiples, des chambres d'agriculture, SAFER¹ et agences de bassin, établissements publics jusqu'aux coopératives de toutes sortes, Crédit Agricole compris, en passant par la Mutualité Sociale Agricole.

Dans ces différentes instances siègent souvent les mêmes personnes, pouvant cumuler plusieurs mandats, parfois même présentes dans tous les organismes cités. La suppression du cumul des mandats est indispensable pour permettre le pluralisme. Les agriculteurs doivent être représentés dans leur diversité, d'autant qu'ils peuvent défendre d'autres types d'agriculture que celle qui est majoritairement défendue – à savoir l'agriculture productiviste.

L'alimentation et l'environnement contribuant au bien public, il paraît légitime qu'à l'instar des SAFER,

1. Les SAFER, Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, ont 3 missions: dynamiser l'agriculture, les espaces forestiers et favoriser l'installation des jeunes; protéger l'environnement, les paysages et les ressources naturelles; accompagner le développement de l'économie locale.

où l'évolution législative a permis aux élus d'être correctement représentés (un tiers des sièges au conseil d'administration), il en soit de même, et à plus forte raison s'agissant d'un établissement public, au sein des chambres d'agriculture. La même place mériterait d'être réservée également aux représentants de la société civile au travers des associations de consommateurs et de défense de l'environnement. Encore faut-il, s'agissant des élus qui siègent dans les SAFER, qu'ils exercent la vigilance à laquelle ils sont tenus, afin que soient évités les abus constatés en matière de dévolution des terres.

D'un autre côté, le pluralisme de la représentation professionnelle agricole au sein des agences de bassin permettrait sans doute de conforter la prise de conscience de la part des agriculteurs, de l'enjeu que représente la ressource en eau, avec sa bonne utilisation, sa qualité.

Proposition 16

Relancer les cultures de protéines végétales en Europe pour nourrir les animaux d'élevage

Jusqu'en 1960 en France, la culture des légumineuses fourragères (trèfles, luzerne, vesces, sainfoin, pois, féveroles...) destinées à nourrir les animaux d'élevage (vaches, porcs, volailles) représentait environ 19 % des terres arables (3,5 millions d'hectares). Depuis, elle ne cesse de régresser (632 000 hectares en 2007). Cette baisse résulte des politiques agricoles française et européenne via les PAC successives, qui ont privilégié les cultures céréalières. Nos animaux d'élevage sont alimentés essentiellement avec des protéines de soja transgénique importé du continent américain, et les éleveurs européens sont devenus très dépendants des importations.

Depuis plusieurs années l'Europe est déficitaire en production de légumineuses (moins d'un quart de ses besoins) et est devenue le premier importateur mondial de soja¹.

1. « *Vers plus d'indépendance en soja d'importation pour l'alimentation animale en Europe – cas de la France* », Aurélie Billon, ENESAD; Emmanuelle Neyroumande, Cyrille Deshayes, WWF-France, janvier 2009.

Le projet de relance des cultures fourragères doit être intégré par la PAC, lié à un renoncement du système de production animale et au retour à des élevages de taille réduite selon le principe élevage/pâturage.

Il apparaît urgent que la production des légumineuses en Europe soit relancée:

- Pour des raisons environnementales: baisse conséquente des importations de soja, donc du transport; réduction des gaz à effet de serre¹; diminution de la pression phytosanitaire; amélioration de la qualité et de la fertilité des sols (fixation de l'azote dans le sol); maintien de la biodiversité; diminution des déforestations.²; réduction des impacts environnementaux directement liés à la production du soja: érosion et compaction des sols, pollution de l'eau...

- Pour des raisons sanitaires: le soja provient presque intégralement des Amériques où la production est génétiquement modifiée, et les importations rendent difficile la garantie de la traçabilité des aliments.

De plus, les épandages de produits phytosanitaires toxiques sur les cultures provoquent sur place auprès des populations locales des problèmes sanitaires.

1. « *Avantages environnementaux et économiques d'une relance des légumineuses en France* », Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable – Commissariat général au développement durable.
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS40.pdf>

2. Depuis 1998, 13.5 millions d'hectares de forêt amazonienne ont disparu au bénéfice de la culture de soja

- Pour des raisons sociales: les déforestations dues aux cultures intensives de soja causent des problèmes sociaux graves. Les volontés d'appropriation des territoires par des gros propriétaires donnent naissance à de nombreux conflits et à l'expropriation des petits paysans qui s'exilent dans les grandes villes où ils viennent s'ajouter à une population déjà très appauvrie. En Amérique du Sud et ailleurs, la culture de soja se fait au détriment des cultures vivrières, les habitants pauvres n'ayant plus les moyens de s'acheter ou de produire leur nourriture.

- Pour des raisons économiques: une plus grande production en France permettrait de diminuer les importations de tourteaux de soja et ainsi lutter contre une forte dépendance en prévenant les risques financiers liés aux variations de prix, aux pénuries ou aux embargos (sur le soja en 1973)¹. En accroissant les cultures locales des légumineuses fourragères, on assure la couverture des besoins énergétiques des animaux par des végétaux produits sur l'exploitation et l'autonomie protéique des élevages, l'impact économique est irréfutable pour l'éleveur.

« *L'Europe est déficitaire au 3/4 et la France au 2/3 dans la production de protéines pour l'alimentation animale. Pour de mauvaises raisons, nous nourrissons*

1. B. Julier et Ch. Huyghe, « *Quelles légumineuses fourragères (espèces et variétés) et quelles conduites pour améliorer l'autonomie protéique des élevages herbivores?* », *Innovations agronomiques*, n° 11, INRA, 2010. Consultable sur <http://prodinra.inra.fr/?locale=fr#!ConsultNotice:173318>

nos animaux avec des protéines importées, des sous-produits d'agrocarburants, des céréales fertilisées avec des engrais azotés de synthèse produits avec du gaz naturel russe et norvégien. Donc, occupons-nous de produire nous-mêmes ces protéines avec des trèfles, de la luzerne, des vesces, du sainfoin, etc.¹ »

Il est donc clair que la modification de notre modèle agricole et la réimplantation massive de prairies artificielles de légumineuses fourragères intégrées dans les exploitations d'élevage en Europe doivent être prises rapidement en considération par l'Union européenne pour assurer son indépendance².

1. Marc Dufumier.

2. « Depuis l'embargo de 1973 sur le soja américain, l'Europe se préoccupe légitimement de la sécurité de l'approvisionnement en protéines végétales pour ses éleveurs... Néanmoins, nous constatons que les surfaces de légumineuses, fourrages et graines continuent de chuter dans l'hexagone et en Europe. C'est pourtant une perte terrible pour l'agriculture française. En effet, plus de protéines produites sur nos sols c'est plus d'azote minéral économisé, une contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau, des indicateurs de fréquence de traitement (IFT) en baisse, une sécurité d'approvisionnement et une traçabilité parfaite pour nos élevages... Pour mobiliser nos élus politiques, il faut exposer la volonté et la détermination sans faille des agriculteurs en faveur d'un GRAND PLAN PROTÉINES pour la France et pour l'Europe », J. P. Verzeaux (administrateur de la SAF – agriculteurs de France), « Un plan protéines pour la France: un enjeu stratégique pour l'avenir des éleveurs », 2013.

Conclusion

Il convient donc de ne pas se résigner et de se battre pour faire respecter partout ce droit à une alimentation saine pour tous et non réservée aux seuls privilégiés.

Pour cela, il faut, comme nous l'avons vu dans nos propositions, faire appliquer le principe de la souveraineté alimentaire, promouvoir une agriculture paysanne alternative, développer l'agroécologie et l'agroforesterie, mieux aider le passage au bio. Il faut également remettre les terres agricoles aux mains des populations rurales, stopper leur accaparement et leur artificialisation en favorisant leur appropriation par les collectivités locales et les réseaux associatifs, financer autrement l'agriculture (circuits courts de financement solidaire), interdire la spéculation sur les matières premières agricoles, etc. Vastes programmes qui prendront pour certains plusieurs décennies car les cycles dans l'agriculture sont souvent des cycles longs. Raison de plus pour prendre les bonnes décisions rapidement. Les enjeux sont trop importants et les citoyens sont globalement d'accord pour ce changement de modèle agricole.

Mais cela implique aussi un changement de mode alimentaire dans les pays développés, afin d'aller vers un régime alimentaire plus pauvre en viande et en lait, mais plus riche en protéines végétales, à condition que celles-ci, bien sûr, soient bio.

Comme le souligne Marc Dufumier dans sa préface, c'est techniquement possible mais le plus difficile est de

créer un rapport de forces pour que les politiques résistent aux pressions des grands groupes et entament ce virage à 180 degrés tant nécessaire. La société civile, les syndicats de producteurs et les associations de consommateurs, les ONG ainsi que les différentes instances régionales ont un rôle considérable à jouer dans ces combats. Le local et le régional sont des niveaux indispensables pour faire respecter les belles déclarations de principe des organisations internationales.

Récemment, les ONG indiennes ont permis la condamnation du gouvernement indien pour violation du droit à l'alimentation et obtenu la mise en œuvre effective de programmes d'assistance aux plus démunis¹.

Alors, s'il faut effectivement des règles et des normes internationales au niveau de l'agriculture et de l'alimentation (car autrement c'est la loi du plus fort, donc des multinationales, qui l'emporte), encore faut-il que les États et donc les politiques les fassent respecter, voire les renforcent. Pour que soit assurée une totale indépendance vis-à-vis des enjeux économiques particuliers que ne manqueront pas de défendre les puissants lobbies de l'agro-industrie, la société civile doit aussi se mobiliser, de telle sorte que l'agriculture et l'alimentation, qui ne sont pas des marchandises comme les autres, ne fassent plus partie du champ de l'OMC ou des traités de libre-échange que les entreprises multinationales promeuvent un peu partout.

1. Voir le site www.righttofoodindia.org

Encadrés

Réseau Semences Paysannes et Kokopelli

Associations destinées à faire vivre les semences ou variétés paysannes, variétés non hybrides, libres de droit de propriété, qui peuvent être ressemées et sélectionnées par l'agriculteur sur sa ferme, et échangées.

Réseau Semences Paysannes

Le réseau existe depuis 2003, il est constitué de nombreuses organisations impliquées dans des initiatives de promotion et de défense de la biodiversité cultivée et des savoir faire associés.

Il travaille à la promotion de modes de gestion collectifs et de protection des semences paysannes, ainsi qu'à la reconnaissance scientifique et juridique des pratiques paysannes de production et d'échanges de semences et de plans.

Kokopelli

Fondée en 1999, c'est une association française qui distribue des semences issues de l'agriculture biologique et biodynamique dans le but de préserver la biodiversité semencière et potagère.

Elle œuvre pour la libération des semences et de l'humus et pour la protection de la biodiversité alimentaire.

Par leurs actions ces associations contribuent à la sauvegarde de la biodiversité, rendent accessible des variétés anciennes, préservent l'existence de semences non OGM, permettent de semer librement des semences libres de droits et reproductibles et participent au maintien d'une agriculture paysanne.

à l'origine de nombreuses structures (Mouvement des oasis en tous lieux, centre agroécologique des Amanins, ferme des enfants-hameau des Buis et Colibri), avec pour objectif de fertiliser les sols désertiques, redonner leur autonomie alimentaire aux plus démunis, promouvoir une réconciliation entre les Hommes et la Terre Mère, inaugurer une nouvelle éthique de vie vers une « sobriété heureuse ».

Terre et Humanisme

Initiée par Pierre Rabhi, l'association *Terre et Humanisme* œuvre depuis 1994 pour la transmission de l'agroécologie comme pratique et éthique visant à l'amélioration de la condition de l'être humain et de son environnement naturel.

L'association, à travers des activités de formation et de sensibilisation, travaille à la promotion de l'alternative agroécologique pour l'autonomie alimentaire des populations et la sauvegarde des patrimoines nourriciers.

« *L'agroécologie est pour nous bien plus qu'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du vivant* » (Pierre Rabhi).

À l'international, l'association agit pour restaurer l'accès aux ressources vitales pour tous.

Pierre Rabhi, paysan, pionnier de l'agriculture biologique, philosophe, auteur, conférencier, a été

L'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine est la culture de plantes comestibles ou l'élevage d'animaux dans une ville.

Elle est recommandée par l'ONU et la FAO pour faire face aux besoins de sécurité alimentaire.

Elle occupait une place importante dans la plupart des villes jusqu'à la période industrielle. Dans bien des villes du Sud, ces pratiques agricoles sont restées présentes. Si souvent, dans les grandes villes des pays industrialisés du Nord, elle est associée aux loisirs et à l'autoproduction, dans les pays du Sud elle est ancrée dans les habitudes alimentaires et constitue pour certains une pratique liée à la subsistance.

Généralement pratiquée en parcelles partagées ou en jardins individuels et/ou collectifs, elle fournit des aliments frais et de qualité aux citoyens,

mais elle possède aussi des vertus environnementales (améliore la qualité de l'air, réduit les îlots de chaleur, protège la biodiversité, diminue les eaux de ruissellement...).

Autonomie alimentaire, socialisation, éducation, embellissement urbain en sont les autres bienfaits.

En renaissance dans les villes occidentales (Montréal, Paris, Londres, Tokyo...), elle est surtout indispensable dans les pays où elle contribue à la sécurité alimentaire des familles et des communautés et à l'amélioration des conditions de vie des populations. La plus belle illustration se rencontre à Cuba où elle rencontre un franc succès et constitue un modèle d'autosuffisance alimentaire. À La Havane, 70 à 80 % des fruits et légumes sont produits en ville et en agriculture biologique. Dans des conditions différentes l'agriculture urbaine se développe dans bien d'autres villes du Sud (Caracas, Bogotá, Mexico, Rio, Amman...) où elle répond aux mêmes besoins alimentaires.

Incroyables Comestibles

Le mouvement des Incroyables Comestibles est une initiative citoyenne lancée en 2008 à Todmorden en Angleterre. La démarche vise à se réapproprier l'espace public pour y planter fruits et légumes à partager librement. À terme, cette initiative permet de créer un nouvel art de vivre en renforçant les liens entre les habitants, leur sphère d'autonomie, ainsi que la résilience d'un territoire en relocalisant la production alimentaire et en sortant du secteur marchand une part de l'alimentation.

En quelques années, alors qu'elle connaissait un déclin économique sévère, la ville de Todmorden a réussi à retrouver son rayonnement d'antan. Commençant par quelques bacs dans les rues de la ville, les habitants se sont bientôt mis à exercer leur citoyenneté pour exiger que les vieux arbres soient remplacés par des arbres fruitiers, que des haies à baies soient plantées au lieu de construire des murets, que des comestibles soient plantés dans des endroits improbables tels que l'école, le devant du commissariat, etc. Entièrement gérés par les citoyens, les potagers ont peu à peu envahi la moindre parcelle d'espaces verts. Grâce aux Incroyables Comestibles, Todmorden couvre aujourd'hui 83 % des besoins alimentaires végétaux de sa population de 15 000 habitants. La ville a même développé une nouvelle forme de tourisme qui lui permet d'être la vitrine des villes-potagers de demain.

Aujourd'hui, une nouvelle initiative a lieu chaque jour en France ou dans le monde. L'action en France a été initiée en 2012 à partir de deux communes alsaciennes, Colroy la Roche pour le Bas Rhin et Fréland pour le Haut Rhin. Depuis, un nombre croissant de collectivités rejoint le mouvement sur tous les continents.

La permaculture

Contraction des mots « permanent » et « agriculture », la permaculture est un concept d'origine anglo-saxonne visant à mettre en place une « agriculture permanente ». Selon l'un de ses fondateurs, Bill Mollison, « *La permaculture est une philosophie pour travailler avec la Nature, au lieu de lutter contre elle ; pour une observation prolongée et réfléchie au lieu d'un travail prolongé et irréfléchi ; pour considérer les plantes et les animaux dans toutes leurs fonctions au lieu de traiter chaque lieu comme un système ne produisant qu'une seule chose.* »

La particularité de la permaculture est sa vision systémique. En effet, on ne peut pas comprendre la forêt en étudiant séparément les arbres, les insectes, les bactéries, le sol, etc., mais en observant les relations fonctionnelles entre ces éléments, qui font de la forêt plus qu'une simple

somme d'arbres, un véritable écosystème autorégulé. C'est pour arriver à cette autorégulation que la permaculture s'appuie sur des systèmes dont les propriétés sont désirées. Parmi ces systèmes se trouvent les écosystèmes naturels (forêts, prairies sauvages, etc.) qui ont la propriété d'être durables, stables et résiliants – qualités que la permaculture cherche à insuffler à la production alimentaire.

Le Réseau Cocagne

Association sans but lucratif, le Réseau Cocagne intervient dans le champ de l'Insertion par l'activité économique. Il regroupe 120 Jardins de Cocagne actifs et en création en France. Ces exploitations maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle emploient des personnes en situation précaire et rencontrant des difficultés d'ordre professionnel, social ou personnel. Par la production et la commercialisation de légumes issus de l'agriculture biologique et vendus sous la forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents-consommateurs, les Jardins de Cocagne permettent à ces personnes de retrouver un emploi et de (re)construire un projet professionnel et personnel. Site : www.reseau-cocagne.asso.fr

Terre de Liens

Mouvement citoyen français, l'association est née en 2003 de la convergence de plusieurs mouvements liant l'éducation populaire, l'agriculture biologique, la finance éthique, l'économie solidaire et le développement rural.

L'objet principal est de favoriser l'accès collectif et solidaire au foncier agricole.

C'est une structure à trois piliers : L'Association (2003) – La Foncière (2006) – La Fondation (2013).

L'Association : Le réseau associatif, socle du mouvement, est constitué d'une association nationale qui fédère dix-neuf associations régionales, couvrant la France continentale. Elle accueille et accompagne les paysans et informe le public.

La Foncière : Entreprise de l'économie solidaire, elle achète les fermes pour lutter contre la disparition des terres et réduire les difficultés d'accès au foncier agricole.

La Fondation : Elle récolte les dons et collecte de l'épargne. Elle achète aussi des terres en garantissant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Grâce à cette action combinée, le mouvement peut acquérir des terres agricoles en évitant leur disparition, en assurer la préservation à long terme

par un usage écologique et responsable, proposer les terres en location à des agriculteurs pour une production biologique et/ou paysanne. Elle permet aussi de partager les expériences avec tous les acteurs concernés et d'inventer de nouvelles réponses à la crise du foncier agricole.

Fin 2013, environ cent cinquante fermières et fermiers sont installés sur des fermes Terre de Liens.

Glossaire

Agriculture biologique: l'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants (Ministère de l'agriculture).

Fondée sur le respect du vivant et des cycles naturels, elle exige généralement des soins méticuleux mais permet le plus souvent d'éviter la pollution de l'air, des eaux et des sols par des molécules toxiques.

Agriculture conventionnelle: forme d'agriculture dominante ayant recours à une mécanisation poussée et donnant la priorité aux rendements en utilisant engrais chimiques et pesticides sans autres limitations que celles imposées par la réglementation.

Agriculture industrielle: terme qualifiant l'agriculture moderne, industrialisation de la production du bétail, de la volaille, du poisson et des cultures.

Agriculture urbaine: forme émergente de pratiques agricoles en ville, généralement en parcelles partagées, ou en jardins individuels et/ou collectifs, et aussi d'agriculture verticale.

Agroalimentaire: secteur industriel qui vise à la transformation, l'exploitation, le conditionnement des produits agricoles et denrées alimentaires destinés à la consommation humaine et animale.

Agroécologie: à la fois discipline scientifique, mouvement social et ensemble de pratiques agricoles, c'est une vision

écosystémique de l'agriculture prônant le respect de la nature et alliant les dimensions économiques aux approches sociales et politiques d'une agriculture mieux intégrée dans la société.

Agroforesterie: pratique agricole consistant à intégrer de manière pérenne et volontaire des arbres aux cultures agricoles ou aux pâturages. C'est une agriculture pratiquée sous couvert arboré.

Agroindustrie: ensemble des industries ayant un lien direct avec l'agriculture.

Aliment biologique: aliment produit suivant les principes de l'agriculture biologique.

Amendement: produit ou matériau permettant d'améliorer la composition minérale ou organique du sol.

Arboriculture: activité humaine consistant à cultiver des arbres.

Bio: le terme « bio » désigne un produit ou une denrée issue de l'agriculture biologique.

Biocide: qui tue des organismes vivants.

Biodiversité: diversité des êtres vivants (espèces végétales, animales, microbiennes...) et de leurs interactions au sein d'écosystèmes en évolution constante.

Cultures associées: cultures simultanées de plusieurs plantes dans un même champ (par exemple légumineuses et céréales). C'est un mélange de plusieurs cultures sur une même parcelle, soit simultanément, soit en léger décalage temporel.

Culture vivrière: culture destinée à l'alimentation des populations locales.

Écosystème: ensemble formé par une communauté de divers êtres vivants (microbes, végétaux, animaux...) et son environnement physique (sol, eau, sous sol, climat...).

Effet cocktail (ou synergique): le mélange de deux molécules ou plus engendre des effets plus nombreux et plus graves que la somme de ceux occasionnés par chacune des molécules séparément.

Empreinte écologique: mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature, outil évaluant la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets.

Engrais chimiques: engrais fabriqués le plus souvent au moyen d'une synthèse chimique à partir d'éléments minéraux (phosphore, calcium, potassium...) issus de diverses sources.

Eutrophisation: modification et dégradation d'un milieu aquatique, lié en général à un apport excessif de substances nutritives (azote, phosphore, carbone.) et qui augmentent la production d'algues et d'espèces aquatiques et parfois la turbidité.

Externalité négative: il y a externalité quand l'activité de consommation ou de production d'un agent a une influence sur le bien être d'un autre sans que cette interaction ne fasse l'objet d'une transaction économique. Lorsque l'activité induit des coûts, l'externalité est dite négative (c'est par exemple le cas de la pollution)

G.E.S. (Gaz à Effet de Serre): composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre, contribuant à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique. Les prin-

cipaux GES sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et la vapeur d'eau.

Halicutique: qui a trait à la pêche.

Intrants: en agriculture, ce sont les différents produits apportés aux terres et aux cultures: engrais, amendements, produits phytosanitaires, activateurs et retardateurs de croissance, semences, plants.

Légumineuses: plantes (pois, fèves, lentilles, haricots, trèfle, luzerne, soja...) capables de synthétiser de l'azote organique à partir de l'azote atmosphérique, fournissant des protéines pour l'alimentation humaine ou animale.

Maraîchage: culture de légumes, de certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire, de manière professionnelle dans le but d'en tirer profit ou d'en vivre.

Monoculture: pratique consistant à ne cultiver qu'une seule espèce végétale sur une même parcelle pendant de nombreuses années.

OGM: les organismes génétiquement modifiés sont des êtres vivants dont le génome a été artificiellement manipulé afin, le plus souvent, d'y introduire un ou plusieurs gènes étrangers. Cette manipulation, dite transgénèse, a pour but d'obtenir des qualités inédites.

Oléoprotéagineux: plante cultivée pour ses graines ou ses fruits riches en lipides et en protéines (par exemple le soja, le colza, le tournesol, le lin...).

Pesticides: étymologiquement « tueurs de fléaux ». Produits destinés à tuer des organismes jugés néfastes aux cultures (herbicides, fongicides, insecticides...).

PGM: « Plantes Génétiquement Modifiées », catégorie d'OGM concernant les plantes, elles sont destinées à remplacer les plantes cultivées traditionnellement et elles sont disséminées dans les champs, interférant avec d'autres organismes.

Polyculture: culture de plusieurs espèces végétales dans une même exploitation (*cf.* cultures associées).

Polyculture-élevage: système agricole associant dans une même ferme plusieurs cultures et un (ou plusieurs) élevage(s).

Produits phytosanitaires: substances pesticides destinées à protéger les cultures en place ou les produits récoltés contre d'éventuels produits concurrents, pathogènes ou prédateurs.

Protéagineux: plantes de l'ordre des légumineuses, dont les graines sont riches en protéines.

Remembrement: aménagement foncier particulier consistant à regrouper un ensemble de petites parcelles en un terrain de plus grande taille afin d'accroître la rentabilité des cultures.

Rotation culturale: succession de cultures différentes sur une même parcelle, se répétant à l'identique après un certain nombre d'années.

Rotation complexe: forme élaborée de rotation culturale avec de nombreuses cultures.

Santé durable: concept tendant à la perpétuation de la santé des générations futures, dans un état au moins comparable à celui d'aujourd'hui et à la survie future de l'ensemble des peuples de la planète. Repose sur quatre principes: prévention, précaution, correction, pollueur payeur.

SAU: « Surface Agricole Utile », donnée statistique destinée à évaluer le territoire consacré à la production agricole.

Comprend les terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies artificielles...), les surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages, etc.) et les cultures pérennes (vignes, vergers).

Sécurité alimentaire: le concept fait référence à la disponibilité ainsi qu'à l'accès à la nourriture en quantité et qualité suffisante. Capacité d'assurer que le système alimentaire fournisse à toute la population un approvisionnement alimentaire nutritionnellement adéquat sur le long terme.

Souveraineté alimentaire: droit des peuples, des communautés et des pays à définir, dans le domaine de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation, de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs, et culturellement appropriés, et aux moyens de les produire, et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur société.

Substance CMR: « Cancérogène Mutagène Reprotoxique ». Substance pouvant par inhalation, ingestion, ou pénétration cutanée produire ou augmenter la fréquence de cancers, d'altérations génétiques héréditaires, d'atteintes aux fonctions et capacités reproductives, et de faits indésirables non héréditaires sur la progéniture.

Tourteaux: résidus solides des graines ou des fruits des plantes oléagineuses (colza, soja, tournesol...) après extraction de l'huile et qui sont utilisés pour l'alimentation animale.

L'AUTEUR : LE MOUVEMENT UTOPIA

Trait d'union entre le mouvement social, le monde politique et le monde intellectuel, Utopia se définit comme une coopérative citoyenne et politique. Laboratoire d'idées, mouvement transpartis à gauche, ONG, maison d'édition, maison de production, mouvement de résistance et d'expérimentations concrètes...

Utopia est tout cela à la fois.

Le Mouvement Utopia défend ses convictions altermondialistes et écologistes dans une perspective de dépassement du capitalisme et de la logique productiviste.

www.mouvementutopia.org

Les éditions UTOPIA

COLLECTION CONTROVERSES

Mouvement Utopia, *Sans-papiers ? pour lutter contre les idées reçues*, juin 2010

Mouvement Utopia, *Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie*, novembre 2011

Mouvement Utopia, *Le travail, quelles valeurs ? idées reçues et propositions*, novembre 2012

Mouvement Utopia, *Agriculture et alimentation, idées reçues et propositions* (parution mai 2014)

Baptiste Mylondo, *Un revenu pour tous, précis d'utopie réaliste*, juin 2010 (épuisé)

COLLECTION RUPTURES

Thomas Coutrot, David Flacher, Dominique Méda, *Pour en finir avec ce vieux monde, les chemins de la transition*, avril 2011

COLLECTION RÉINVENTER LA POLITIQUE AVEC

Thierry Ternisien d'Ouille, *Réinventer la politique avec Hannah Arendt*, novembre 2010

COLLECTION THÉMATIQUE DÉCROISSANCE

Baptiste Mylondo, *Pour un revenu sans condition*, novembre 2012

Vincent Liegey, Stéphane Madelaine, Christophe Ondet et Anne-Isabelle Veillot, *Un projet de décroissance, manifeste pour une DIA*, janvier 2013

Michel Lepesant, *Politique(s) de la décroissance*, juin 2013

COLLECTION AMÉRIQUE LATINE

Marta Harnecker, *Amérique Latine, laboratoire pour un socialisme du XXI^e siècle*, novembre 2010

Rafael Correa, *De la République bananière à la Non-République*, novembre 2013

Alberto Acosta, *Le Buen vivir, pour imaginer d'autres mondes*, mars 2014

COLLECTION POLITIQUE FICTION (ROMANS)

Emmanuel Delattre, *Requiem pour l'oligarchie*, avril 2013

HORS COLLECTION

Mouvement Utopia, *Le Manifeste Utopia*, janvier 2012

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Mouvement Utopia, *Le Manifeste Utopia*, Parangon, 2008

Mouvement Utopia, *Le Manifeste Européen*, L'Esprit Frappeur, 2009

Les Éditions Utopia
61, boulevard Mortier 75020 Paris
contact@editions-utopia.org
01 43 57 32 14
Direction artistique /couverture : Fabienne Couderc
Maquette : Palimpseste
Correction : Myriam Michel, Odile et Erick Montagne,
Isabelle Bloch et Jean-Jacques Pascal

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Jouve à Mayenne,
sur du papier issu de forêts gérées
durablement labélisé PEFC.
Imprimeur certifié ISO 14 001
Dépôt légal : mai 2014
ISBN : 9782919160143